

**Rs 1,3 milliard de baux impayés :
qui profite des terres de l'État
sans payer ?**

Jean-Claude Barbier :

**« Je ne me suis jamais
considéré comme
anti-Bérenger... »**



Le Journal du Dimanche



ÉDITORIAL

**Bracelet électronique :
faudra-t-il encore compter
les victimes ?**

DIMANCHE 07 AU SAMEDI 13 JUIN 2026 | N° 1525 | EDITION NUMERIQUE

SBM KENYA



De nouvelles révélations fragilisent la position de Sattar Hajee Abdoola

● Une nouvelle interpellation de
l'ancien Blue Eye Boy est évoquée

IMPORTATION DE RS 94,5 MILLIONS DE CANNABIS

Le Royaume-Uni de plus en plus dans le viseur des trafiquants

● Chotoree, Padaruth et Cahoolessur pris dans le filet de l'ADSU



Tourisme : le PMO garde la MTPA sous haute surveillance

● Réservations en baisse, nouveaux marchés et réforme institutionnelle : les défis s'accumulent



my.t money lottery
**Rs 2 MILLIONS
À GAGNER!**



**In Ze
Pocket**
with my.t

Terms and conditions apply.

Payez avec my.t money et tentez de remporter un premier prix de Rs 2 millions, un deuxième prix de Rs 500,000 ou un troisième prix de Rs 300,000 et plein d'autres prix à gagner !

Jusqu'au 10 juillet 2026.

my.t money is a product of Cellplus Mobile Communications Ltd, holder of a Payment Service Provider licence from the Bank of Mauritius

Téléchargez
l'application



ÉDITORIAL 

Bracelet électronique : faudra-t-il encore compter les victimes ?

La mort tragique de la petite Lyanna en France a bouleversé l'opinion publique bien au-delà des frontières de l'Hexagone. Comme après chaque drame de ce type, l'émotion laisse rapidement place à une question dérangeante : aurait-on pu éviter l'irréparable ?

Les révélations qui ont suivi l'enquête ont montré que le principal suspect était déjà connu des autorités et avait fait l'objet de signalements antérieurs. Rien de nouveau sous le soleil. Dans de nombreux dossiers criminels, les mêmes constats reviennent : des alertes existaient, des comportements inquiétants avaient été signalés, mais les mécanismes de surveillance se sont révélés insuffisants. Cette réflexion résonne également à Maurice.

Cette semaine, le pays a été secoué par le meurtre de Prageena Jootun, 23 ans, tuée à coups de couteau lors d'une dispute avec son ancien compagnon aux Salines. Ce drame a ravivé les inquiétudes concernant les violences conjugales et les récidives. Plus troublant encore, le suspect n'en était pas à son premier épisode violent. Ces tragédies posent une question fondamentale : disposons-nous réellement des outils nécessaires pour surveiller les individus présentant un risque élevé pour leur entourage ?

Depuis plusieurs années, l'introduction du bracelet électronique est évoquée dans le débat public mauricien. L'ancien Attorney General, Yatin Varma, avait été parmi les premiers à défendre ouvertement cette réforme. À l'époque déjà, il estimait que Maurice devait se doter de moyens modernes permettant un meilleur suivi des délinquants et des personnes soumises à des restrictions judiciaires.

Pourtant, malgré les discussions, les consultations et les déclarations d'intention, le projet est resté lettre morte. Pendant ce temps, les cas de violences domestiques, de harcèlement, de non-respect d'ordonnances de protection et d'agressions continuent de remplir les colonnes des journaux et les registres des tribunaux.

Soyons clairs : le bracelet électronique n'est pas une solution miracle. Aucun dispositif technologique ne peut garantir qu'un individu ne passera

jamais à l'acte. Mais prétendre qu'il ne servirait à rien serait tout aussi faux.

Dans de nombreux pays, cet outil permet aux autorités de suivre les déplacements de certaines personnes sous contrôle judiciaire, de vérifier le respect d'interdictions d'approcher une victime ou encore d'assurer un suivi renforcé des récidivistes. Il constitue une couche de protection supplémentaire qui peut parfois faire toute la différence.

Combien de femmes vivent aujourd'hui dans la peur malgré une ordonnance de protection ? Combien de parents s'inquiètent lorsqu'un ancien conjoint violent retrouve sa liberté sans qu'aucun mécanisme de surveillance efficace ne soit mis en place ? Combien de policiers se retrouvent à intervenir après les faits faute d'avoir pu agir avant ?

Le véritable débat n'est plus de savoir si la technologie existe. Elle existe depuis longtemps. La vraie question est de savoir pourquoi Maurice tarde encore à l'intégrer dans son arsenal judiciaire et sécuritaire.

Bien entendu, toute utilisation du bracelet électronique doit être strictement encadrée par la loi. Il ne s'agit pas d'instaurer une société de surveillance ni de porter atteinte aux libertés individuelles. Chaque décision devrait relever d'un juge, dans le respect des principes fondamentaux de l'État de droit.

Mais lorsque des individus ont déjà démontré leur dangerosité, lorsque des victimes bénéficient d'ordonnances de protection ou lorsque des récidivistes présentent des risques avérés, les autorités doivent disposer de moyens adaptés pour prévenir plutôt que simplement constater.

À chaque nouveau drame, les mêmes questions reviennent. À chaque nouvelle victime, les mêmes promesses sont formulées. Le moment est peut-être venu de passer des discours aux actes. Car lorsque l'on parle de violences répétées, de récidives et de vies humaines brisées, l'inaction finit elle aussi par avoir un coût. Et ce coût se mesure parfois en victimes.

TRIBUNE

Journée de l'Environnement : assez de discours, place à l'action

Chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Environnement, les mêmes discours reviennent. Les autorités promettent un avenir plus vert, les entreprises mettent en avant leurs initiatives écologiques, les ONG multiplient les appels à la protection de la nature et les réseaux sociaux se remplissent de messages inspirants sur la préservation de notre planète. Pendant quelques heures, Maurice se transforme en modèle environnemental. Un pays qui fait rêver. Un pays qui se présente comme un champion du développement durable. Un pays où chacun semble soudainement préoccupé par le sort de nos plages, de nos forêts, de nos rivières et de nos lagons. Mais une fois les caméras éteintes, que reste-t-il réellement ?

Soyons honnêtes. Depuis la célèbre campagne « *To jeter, to tasser* », qui avait marqué les esprits et contribué à sensibiliser une génération entière, peu d'initiatives ont eu le même impact sur le comportement des citoyens. Certes, les mentalités ont évolué. Les Mauriciens sont aujourd'hui davantage conscients des enjeux environnementaux qu'il y a vingt ou trente ans. Mais la sensibilisation seule ne suffit plus.

Il suffit de faire un tour sur certaines plages un dimanche soir pour constater la réalité. Bouteilles en plastique, canettes, barquettes en polystyrène, sacs et déchets divers jonchent encore trop souvent le sable. Des lieux censés être des espaces de détente et de beauté naturelle se transforment parfois en véritables dépotoirs à ciel ouvert. Le problème ne vient pas uniquement des citoyens. Les infrastructures restent souvent insuffisantes. Le manque de poubelles dans certaines zones, l'absence de contrôles réguliers et le faible nombre de sanctions contribuent à entretenir cette situation. Car il faut aussi avoir le courage de le dire : protéger l'environnement ne peut reposer

uniquement sur la bonne volonté des gens.

Parallèlement, les débats se multiplient autour des grands projets immobiliers, des constructions en zones sensibles, de l'érosion côtière et de la protection des espaces naturels. Les inquiétudes exprimées par Georges Ah Yan concernant les procédures d'Environmental Impact Assessment soulèvent une question fondamentale : nos outils de protection environnementale sont-ils encore adaptés aux défis d'aujourd'hui ?

Le changement climatique accélère l'érosion de nos côtes. Les récifs coralliens souffrent du réchauffement des océans. Les ressources en eau deviennent plus vulnérables. Dans ce contexte, continuer à utiliser des mécanismes conçus pour une autre époque serait une erreur.

L'environnement ne doit pas être une affaire de communication. Il doit devenir une priorité nationale permanente.

Maurice possède un patrimoine naturel exceptionnel. Mais ce patrimoine n'est pas acquis pour toujours. Chaque plage souillée, chaque arbre abattu sans compensation, chaque projet autorisé sans évaluation rigoureuse nous rapproche un peu plus d'un point de non-retour.

La véritable Journée de l'Environnement ne devrait pas durer vingt-quatre heures. Elle devrait se vivre 365 jours par an. Car la nature, elle, ne bénéficie pas d'un jour férié pour se remettre des dégâts que nous lui infligeons.

Au-delà des slogans et des cérémonies officielles, l'heure est venue de passer à une nouvelle étape : celle de la responsabilité collective, du courage politique et des actions concrètes. Notre environnement mérite mieux que des promesses. Il mérite des résultats.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

SBM Kenya : de nouvelles révélations fragilisent la position de Sattar Hajee Abdoola

● Une nouvelle interpellation de l'ancien Blue Eye Boy est évoquée

L'étau continue de se resserrer autour de Sattar Hajee Abdoola. Celui qui fut pendant de longues années l'un des hommes les plus influents du régime MSM pourrait bientôt faire face à de nouveaux développements judiciaires. Déjà inquiété dans plusieurs dossiers financiers, l'ancien président du groupe SBM et ex-haut dirigeant de Grant Thornton se retrouve aujourd'hui au centre de nouvelles révélations liées aux activités de la SBM Kenya.

Selon plusieurs informations recueillies, une nouvelle interpellation de l'ancien « *Blue Eyed Boy* » de l'ancien régime n'est plus écartée dans certains milieux proches de l'enquête. Les enquêteurs de la Financial Crimes Commission (FCC) poursuivent actuellement plusieurs vérifications portant sur des transactions financières, des honoraires controversés et d'éventuels conflits d'intérêts qui auraient marqué une partie de sa carrière à la tête d'institutions publiques et parapubliques.

Après Air Mauritius, le dossier SBM Kenya prend une nouvelle dimension

Déjà arrêté dans l'affaire des Rs 3,6 millions versées à Grant Thornton pour des prestations qui n'auraient pas été fournies à Air Mauritius, Sattar Hajee Abdoola bénéficie actuellement de la liberté provisoire.

Cependant, plusieurs sources indiquent que les enquêteurs s'intéressent désormais de très près à certaines opérations réalisées dans le cadre des activités de la SBM Kenya. L'ancien président du groupe bancaire pourrait être convoqué prochainement au Réduit Triangle afin d'être entendu sur plusieurs éléments actuellement examinés par la FCC.

Au cœur des investigations figurent notamment des allégations de partage de commissions dans le cadre d'opérations de recouvrement de créances portant sur des montants considérables.



Un « debt recovery officer » évoque un arrangement financier

Selon nos renseignements, un spécialiste du recouvrement de créances opérant au Kenya aurait allégué avoir été approché par Sattar Hajee Abdoola dans le cadre d'un arrangement financier lié au recouvrement de dettes contractées auprès de la SBM Kenya.

Toujours selon ces informations, le système aurait reposé sur un partage des commissions perçues lors des opérations de récupération de créances douteuses. Le taux de commission accordé au recouvreur aurait atteint 13 % des sommes récupérées. Une partie importante de cette commission aurait ensuite dû être reversée à Sattar Hajee Abdoola.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Les montants concernés seraient loin d'être insignifiants. Il ne s'agirait pas de simples créances individuelles, mais de dossiers représentant collectivement des centaines de millions de roupies. Ces affirmations demeurent toutefois à être établies par les autorités compétentes et font actuellement l'objet de vérifications approfondies.

Rs 287 millions perçues en moins de dix ans

Les nouvelles révélations viennent s'ajouter à une série de controverses qui poursuivent l'ancien patron de la SBM depuis plusieurs mois. Le 6 mai dernier, répondant à une question parlementaire du député Roshan Jummun, le Premier ministre, Dr Navin Ramgoolam, avait révélé que Sattar Hajee Abdoola et les structures qui lui sont associées avaient perçu quelque Rs 287,2 millions entre 2015 et novembre 2024. Un chiffre qui a provoqué de nombreuses réactions dans les milieux politiques et économiques.

Selon les informations dévoilées à l'Assemblée nationale, plusieurs organismes publics et parapublics ont eu recours aux services de Sattar Hajee Abdoola ou de sociétés qui lui étaient liées. Rien que du groupe SBM, il aurait perçu Rs 37,3 millions entre 2020 et 2024, dont Rs 16,6 millions provenant directement de SBM Holdings Ltd et Rs 20,7 millions versées par différentes filiales du groupe. À la MauBank, il aurait également touché plusieurs millions de roupies dans le cadre de diverses missions d'administration, de liquidation ou de mise sous séquestre d'entreprises.

Les admissions en clinique de nouveau sous les projecteurs

Lors de sa précédente arrestation, Sattar Hajee Abdoola avait réussi à éviter une détention prolongée après avoir été admis dans un établissement médical pour des raisons de santé. Selon certaines sources, une démarche similaire aurait récemment été envisagée auprès de la clinique Wellkin. Mais le contexte politique a changé.

Au Parlement, le député Farhad Aumeer avait dénoncé ce qu'il considère comme une pratique récurrente chez certains suspects impliqués dans des affaires financières de grande ampleur. Le parlementaire avait alors proposé la création d'une unité médicale spécialisée au sein même de la FCC afin que les personnes arrêtées puissent recevoir les soins nécessaires sans quitter le cadre de leur détention. Le Premier ministre avait indiqué que le State Law Office examinerait la possibilité d'apporter des amendements législatifs afin de mettre fin à d'éventuels abus.

« Pourquoi aller dans une clinique privée et bénéficier de tout le confort alors que des structures publiques existent ? »,



s'était interrogé le chef du gouvernement à l'Assemblée nationale.

La vente d'un important groupe hôtelier de l'Ouest refait surface

Comme si les dossiers déjà ouverts ne suffisaient pas, une autre affaire pourrait prochainement revenir sur le devant de la scène. Selon plusieurs informations recueillies auprès de sources proches du dossier, Sattar Hajee Abdoola aurait joué un rôle de conseiller dans une importante transaction portant sur la vente des actions d'un groupe hôtelier de premier plan situé dans l'Ouest du pays.

Son nom aurait été associé à plusieurs réunions stratégiques organisées autour de cette transaction. Des allégations font également état de pressions qui auraient été exercées sur l'un des protagonistes de l'opération afin qu'il accepte certaines conditions liées à la vente.

Les enquêteurs cherchent actuellement à vérifier la véracité de ces informations ainsi que le niveau réel d'implication des différentes personnes citées dans ce dossier.

Un règne controversé à la tête de la SBM

Au sein du secteur privé, plusieurs opérateurs économiques continuent aujourd'hui de dénoncer certaines pratiques qui auraient prévalu durant les années où Sattar Hajee Abdoola dirigeait le groupe SBM. Certains entrepreneurs affirment notamment que l'intervention de Grant Thornton comme « transaction advisor » était

devenue pratiquement incontournable dans certaines opérations importantes. Plusieurs acteurs économiques soutiennent qu'il était fortement conseillé de passer par cette firme afin d'obtenir plus facilement l'approbation d'un prêt, d'un découvert bancaire ou d'une restructuration financière. Ces affirmations sont aujourd'hui examinées dans le cadre de différentes enquêtes menées par la FCC.

Un homme au cœur du système MSM

Pour comprendre l'ampleur de cette affaire, il faut rappeler l'influence considérable dont bénéficiait Sattar Hajee Abdoola sous le précédent régime. Discret dans les médias mais omniprésent dans les cercles du pouvoir, il faisait partie du premier cercle des personnalités les plus écoutées de la galaxie Sun Trust.

Au fil des années, il a occupé une impressionnante série de fonctions stratégiques. Il a notamment été président non exécutif de SBM Holdings Ltd, chairman de SBM Bank (Mauritius) Ltd, chairman de SBM Bank (India) Ltd, chairman de SBM (NBFC) Holdings Ltd, membre de plusieurs organismes internationaux spécialisés en insolvabilité ainsi qu'administrateur d'Air Mauritius. Son influence dépassait largement le simple secteur bancaire.

Air Mauritius, BAI et les décisions qui continuent de faire débat

Parmi les décisions qui lui sont encore reprochées aujourd'hui figure la gestion de la restructuration d'Air Mauritius pendant la pandémie de Covid-19. La

vente de plusieurs appareils en pièces détachées demeure particulièrement critiquée dans certains milieux de l'aviation, qui estiment que ces choix ont affaibli la compagnie nationale au moment où le trafic aérien reprenait progressivement.

Du côté de l'ancien groupe BAI, plusieurs anciens employés et proches du conglomérat continuent également d'associer son nom au démantèlement de l'empire construit par Dawood Rawat.

Le départ annoncé de Grant Thornton Mauritius alimente les interrogations

Le 10 février 2026, le réseau international Grant Thornton annonçait officiellement que Grant Thornton Mauritius quitterait le réseau mondial à compter du 15 juillet 2026. Cette décision est intervenue alors que plusieurs enquêtes sensibles se poursuivent à Maurice.

Pour certains observateurs, cette annonce vient ajouter une dimension supplémentaire à une affaire déjà lourde de conséquences. Au-delà du seul cas de Sattar Hajee Abdoola, c'est désormais tout un système de gouvernance mêlant pouvoir politique, institutions publiques, cabinets privés et grands contrats financiers qui se retrouve sous la loupe des enquêteurs.

Les prochaines semaines pourraient s'avérer déterminantes. Car si les allégations actuellement examinées sont confirmées, elles pourraient déboucher sur de nouvelles charges et ouvrir un nouveau chapitre dans l'une des plus importantes affaires politico-financières de ces dernières années.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Tourisme : le PMO garde la MTPA sous haute surveillance

● Réservations en baisse, nouveaux marchés et réforme institutionnelle : les défis s'accumulent

Alors que le tourisme demeure l'un des piliers stratégiques de l'économie mauricienne, des interrogations grandissantes émergent autour de la gouvernance et du fonctionnement de certaines institutions clés du secteur. Entre allégations d'ingérence, nécessité urgente de modernisation et nouveaux défis internationaux, le Prime Minister's Office (PMO) suit de très près l'évolution de la situation au sein de l'industrie touristique.

Selon plusieurs recoupements d'informations, des préoccupations auraient été exprimées au plus haut niveau de l'État concernant le fonctionnement de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), l'organisme chargé de promouvoir la destination Maurice sur les marchés internationaux.

Des questions sont notamment soulevées quant à l'influence exercée par certaines personnes dans les affaires de l'institution. Selon certaines sources, des individus ne provenant pas directement du secteur touristique participeraient à certaines discussions et orientations stratégiques.

« La MTPA joue un rôle central dans le développement du tourisme mauricien. Toute décision concernant son fonctionnement doit être guidée par des considérations professionnelles et par l'intérêt supérieur du pays », indique-t-on dans les hautes sphères gouvernementales.

L'enjeu est de taille. Le tourisme génère des milliers d'emplois directs et indirects et constitue une source essentielle de devises pour le pays. Toute faiblesse au niveau de la gouvernance ou de la prise de décision pourrait avoir des conséquences sur l'ensemble de l'écosystème touristique.

Le Premier ministre, Navin Ramgoolam, suit personnellement plusieurs dossiers jugés prioritaires pour renforcer la compétitivité de Maurice. Parmi eux figure l'arrivée prochaine d'une



liaison régulière d'Ethiopian Airlines vers Maurice, considérée comme une avancée majeure dans la stratégie de diversification des marchés et d'amélioration de la connectivité aérienne.

Lors du sommet de l'Union africaine tenu à Addis-Abeba, le chef du gouvernement avait rencontré le directeur général d'Ethiopian Airlines, Mesfin Tasew Bekele, afin d'explorer les possibilités de renforcer les échanges entre Maurice, l'Afrique et le reste du monde. Parallèlement, la récente nomination de Niven Muneesamy à un poste de direction au sein de la Tourism Authority est favorablement accueillie par plusieurs opérateurs du secteur, qui soulignent son expérience et sa connaissance approfondie de l'industrie touristique.

Une MTPA jugée en retard sur les nouvelles réalités du marché

Au-delà des questions de gouvernance, de nombreux professionnels estiment que le modèle de fonctionnement de la MTPA est aujourd'hui dépassé.

L'institution continue d'évoluer selon une structure conçue à une époque où la promotion touristique reposait essentiellement sur les foires inter-



Richard Duval est mis à rude épreuve

nationales, les brochures et les campagnes publicitaires traditionnelles. Or, l'industrie mondiale a profondément changé.

Le marketing touristique moderne repose désormais sur les plateformes numériques, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, l'analyse de données et les campagnes ciblées en temps réel. Pour plusieurs observateurs, une réforme en profondeur s'impose. « Il ne s'agit pas simplement de changer quelques procédures. Il faut repenser entièrement le modèle institutionnel afin

qu'il réponde aux exigences du tourisme mondial moderne », confie une source proche du dossier.

Parmi les pistes évoquées figurent le recrutement de spécialistes de marketing digital, de data analysts, d'experts en intelligence économique et de professionnels capables d'identifier rapidement les nouvelles tendances de consommation. L'objectif est clair : permettre à Maurice de réagir plus rapidement face à une concurrence internationale devenue extrêmement agressive.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Afrique, Chine et nouveaux marchés : la bataille de la diversification

L'industrie touristique fait aujourd'hui face à de multiples défis : ralentissement économique mondial, tensions géopolitiques, hausse des coûts du transport aérien et évolution rapide des habitudes de voyage.

Dans ce contexte, la diversification des marchés n'est plus une option mais une nécessité. Plusieurs acteurs du secteur évoquent la recherche de « *quick wins* », c'est-à-dire des marchés capables de générer rapidement une hausse des arrivées touristiques.

La Chine figure toujours parmi les marchés les plus prometteurs. Toutefois, la conquête de ce géant asiatique exige des investissements importants en matière de connectivité aérienne,

de promotion ciblée et d'adaptation de l'offre touristique.

L'Europe de l'Est et les pays scandinaves sont également identifiés comme des réservoirs de croissance encore insuffisamment exploités. Mais c'est surtout vers l'Afrique que se tournent désormais les regards.

De nombreux professionnels considèrent le continent comme l'un des principaux moteurs de croissance du tourisme mauricien au cours de la prochaine décennie.

Le segment dit du « *Black Diamond* », composé d'une clientèle africaine à fort pouvoir d'achat, attire particulièrement l'attention. Cette clientèle demeure encore largement sous-exploitée malgré son potentiel considérable.

La proximité géographique constitue également un avantage majeur. Depuis plusieurs grandes villes africaines, les temps de vol vers Maurice restent rela-

tivement courts, favorisant le développement du tourisme de luxe, des courts séjours et du tourisme d'affaires.

Des réservations qui montrent des signes d'essoufflement

Malgré ces perspectives encourageantes, certains indicateurs conjoncturels commencent à inquiéter les opérateurs. Selon plusieurs sources du secteur, les réservations pour les prochains mois afficheront un rythme de progression moins dynamique que celui observé ces dernières années.

Les tensions géopolitiques persistantes, l'incertitude économique mondiale et la flambée des coûts énergétiques pèsent sur les décisions des voyageurs. L'augmentation du prix du pétrole continue d'exercer une pression directe sur les tarifs aériens, réduisant progressivement l'attractivité des destinations

long-courriers.

Les voyageurs privilégient désormais davantage les destinations situées à proximité de leur pays de résidence. Pour Maurice, cette tendance représente un véritable défi stratégique. Environ 60 % des visiteurs continuent de provenir du marché européen, un marché particulièrement sensible aux fluctuations économiques et aux coûts du transport.

Dans ce contexte, plusieurs observateurs estiment que la modernisation de la MTPA, le renforcement de la gouvernance et l'accélération de la diversification des marchés ne peuvent plus attendre. Car derrière les débats administratifs et institutionnels se joue un enjeu majeur : préserver la compétitivité de l'un des secteurs les plus vitaux de l'économie mauricienne. Aujourd'hui plus que jamais, le tourisme mauricien est appelé à se réinventer pour rester dans la course mondiale.

Tempête autour de SODIAT : la famille Ravatomanga fustige une intervention de l'État

La décision de placer une partie importante du groupe SODIAT sous administration judiciaire continue de susciter de vives réactions à Madagascar. Les proches de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga sont montés au créneau cette semaine pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme une intervention brutale dans la gestion d'un des plus importants groupes privés du pays.

Dans une déclaration rendue publique, l'entourage de l'entrepreneur affirme que les propriétaires des sociétés concernées n'ont jamais été consultés avant la mise en place de cette administration provisoire. Selon eux, les décisions ont été prises sans concertation et sans que les actionnaires ne puissent faire valoir leurs observations.

Au cœur de la controverse figure la nomination d'un administrateur judiciaire chargé de superviser plusieurs filiales du groupe. Pour les proches de Mamy Ravatomanga, cette mesure dépasse largement le cadre d'une simple procédure conservatoire. Ils estiment qu'elle constitue une véritable prise en main des entreprises alors même qu'aucune condamnation définitive n'a été prononcée contre leurs dirigeants. L'entourage de l'homme d'affaires affirme également que cette situation risque d'envoyer un signal négatif aux investisseurs nationaux et étrangers.



Selon eux, le respect du droit de propriété, la sécurité juridique et la prévisibilité des décisions économiques constituent des éléments essentiels pour préserver la confiance dans le climat des affaires.

De son côté, le gouvernement défend fermement sa position. Les autorités soutiennent que cette administration

provisoire vise avant tout à préserver les actifs du groupe, à garantir la continuité des activités économiques et à protéger les intérêts des salariés, des créanciers et des partenaires commerciaux durant les procédures judiciaires en cours.

Pendant ce temps, Mamy Ravatomanga demeure en détention

à Maurice dans le cadre d'affaires liées notamment à des soupçons de blanchiment d'argent et d'association criminelle. Sa demande de remise en liberté sous caution ayant été rejetée, l'homme d'affaires reste au centre d'un dossier aux ramifications judiciaires, économiques et politiques de plus en plus importantes.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Le Royaume-Uni de plus en plus dans le viseur des trafiquants

● Chotoree, Padaruth et Cahoolessur pris dans le filet de l'ADSU

L'importante saisie de 63 kilogrammes de cannabis réalisée à l'aéroport international Sir Seewoosagur Ramgoolam (SSRN) le jeudi 4 juin confirme une tendance qui préoccupe de plus en plus les autorités antidrogue. Depuis plusieurs mois, les vols en provenance du Royaume-Uni figurent parmi les itinéraires particulièrement surveillés par les enquêteurs de l'Anti-Drug and Smuggling Unit (ADSU) et de la Customs Anti-Narcotics Section (CANS).

Cette nouvelle affaire intervient quelques semaines seulement après l'arrestation d'un adolescent impliqué dans une tentative présumée d'importation de drogue en provenance de Londres. Face à la multiplication des cas, les services de sécurité ont considérablement renforcé leurs contrôles sur certains vols jugés à risque.

Jeudi matin, vers 7h05, les officiers de la CANS et de l'ADSU sont passés à l'action à l'arrivée du vol MK 053 d'Air Mauritius en provenance de Londres-Gatwick. Les autorités disposaient de renseignements ayant attiré leur attention sur plusieurs passagers voyageant ensemble.

Des valises remplies de cannabis

Lors du contrôle des bagages, quatre valises à roulettes transportées par deux passagers ont été soumises à un examen approfondi au scanner. Les images obtenues ont révélé plusieurs anomalies suspectes.

Les deux voyageurs ont alors été conduits dans les bureaux de la CANS où leurs bagages ont été ouverts en leur présence. La fouille a permis de découvrir une importante quantité de cannabis soigneusement dissimulée dans les valises. Au total, 63 kilogrammes de cannabis ont été saisis. La valeur marchande de cette cargaison est estimée à près de Rs 94,5 millions sur le marché local.

Les suspects ont été identifiés comme



étant Dharmadeo Chotoree, âgé de 49 ans et domicilié à Rivière-des-Créoles, ainsi que Roomharshan Padaruth, 36 ans, habitant Bois-des-Amourettes. Les premières vérifications ont établi que les deux hommes avaient quitté Maurice le 28 mai dernier avant de revenir ensemble sur le même vol.

Un troisième suspect retrouvé après avoir quitté l'aéroport

Lors de leur interrogatoire, les deux hommes auraient indiqué aux enquêteurs qu'ils voyageaient avec un troisième individu. Ce dernier, identifié comme Mandish Cahoolessur, homme



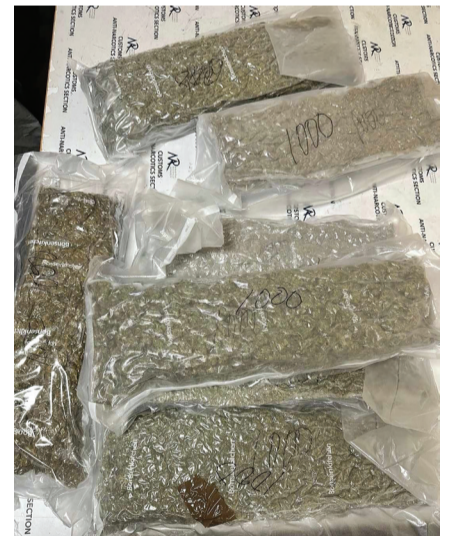
d'affaires de 42 ans domicilié à Deux-Frères, Flacq, avait toutefois réussi à quitter l'enceinte de l'aéroport avant l'intervention des autorités.

Une vaste opération de recherche a alors été lancée par l'ADSU avec le soutien de la Traffic Branch. Les enquêteurs sont finalement parvenus à localiser le suspect qui a été arrêté puis conduit au quartier général de l'ADSU pour être interrogé. Les trois hommes sont actuellement maintenus en détention policière et font l'objet d'une accusation provisoire de trafic de drogue.

Londres, Bangkok et Johannesburg sous haute surveillance

Cette nouvelle saisie met une nouvelle fois en lumière les itinéraires privilégiés par certains réseaux criminels internationaux. Selon plusieurs sources proches des enquêtes antidrogue, le Royaume-Uni figure désormais parmi les points de départ régulièrement associés à des tentatives d'importation de cannabis vers Maurice.

Les enquêteurs restent toutefois particulièrement vigilants concernant d'autres destinations considérées comme sensibles, notamment la



Thaïlande et l'Afrique du Sud, qui ont également été citées dans plusieurs affaires de trafic ces dernières années. L'enquête se poursuit afin de déterminer l'origine exacte de la drogue, les circonstances de son acheminement et surtout l'identité des commanditaires qui pourraient se trouver derrière cette importante cargaison.

Les autorités cherchent également à établir si cette affaire s'inscrit dans le cadre d'un réseau structuré opérant entre l'Europe, l'Afrique australe et Maurice. Pour l'heure, aucune piste n'est écartée par les enquêteurs, qui poursuivent leurs investigations pour remonter toute la filière.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Le pari de la production, de la rigueur et de l'avenir

Le prochain budget 2026/2027 ne doit pas être un simple « gajack » électoral servi à une population à qui l'on promet tout et son contraire. Il doit être un véritable plan de redressement national, un projet cohérent et responsable sur lequel se construira le destin des générations futures. Après des années d'endettement massif, de dérives clientélistes, de surconsommation et de désindustrialisation progressive, l'heure n'est plus aux demi-mesures ni aux effets d'annonce : ce budget doit être celui de la dernière chance. L'enjeu est clair : rompre avec un modèle fondé sur l'illusion de l'argent facile et des aides distribuées sans vision, pour lui substituer une stratégie de production, de rigueur, de justice sociale et de modernisation. C'est à cette condition que Maurice pourra se remettre sur les rails d'un développement durable, inclusif et souverain.

Rigueur budgétaire : en finir avec l'illusion de l'argent facile

Pendant trop longtemps, le budget a été traité comme un outil de marketing politique. On a laissé entendre que l'État pouvait « imprimer de l'argent », multiplier les transferts, financer des projets dispendieux, sans jamais poser la question de la soutenabilité. On a fait croire qu'il était possible de donner toujours davantage sans produire davantage, de promettre toujours plus sans jamais expliquer qui, demain, paiera la note.

La réalité est tout autre. Chaque roupie distribuée sans création de richesse réelle est, en vérité, un fardeau supplémentaire sur les épaules des enfants qui naissent aujourd'hui. À leur naissance, ils portent déjà, symboliquement, des centaines de milliers de roupies de dette publique. Il faut savoir que, la dette publique par tête d'habitant s'élève à environ Rs 531 000 sur une dette publique nationale qui avoisine désormais les Rs 680 milliards. Comme un père de famille qui, au lieu de préparer l'avenir de ses enfants, s'endette sans compter pour financer un train de vie artificiel. À un moment, la responsabilité s'impose : il faut être dur, non par plaisir, mais pour protéger l'avenir.

Le budget 2026/2027 doit donc assumer pleinement cette exigence de rigueur. Il doit refuser la facilité des cadeaux électoraux et des dépenses non productives. Il doit fixer des objectifs clairs de réduction progressive du ratio dette/PIB, rendre publique la trajectoire de désendettement et soumettre l'action budgétaire à un contrôle indépendant crédible. L'idée n'est pas de prôner l'austérité aveugle, mais de replacer chaque dépense dans une logique d'investissement pour demain : éducation, santé, infrastructures utiles, productivité, innovation.

Dans cet esprit, le budget doit être présenté non plus comme un catalogue de mesures ponctuelles, mais comme un projet d'avenir structuré. Il gagnerait à s'accompagner d'un « rapport aux générations futures » indiquant, noir sur blanc, la charge de dette par enfant et les moyens concrets envisagés pour la



réduire. Le pays doit regarder la vérité en face : on ne peut pas continuer à consommer trois fois plus que ce que l'on produit et prétendre que tout ira bien. Produire davantage, importer moins : refonder le modèle économique

L'un des constats les plus alarmants est le glissement de Maurice d'une économie productive vers une économie de rente et d'importation. Nous avons laissé se détruire morceau par morceau notre production locale, privilégiant l'importation au détriment des industries nationales. Nous avons misé massivement sur le béton, l'immobilier spéculatif, l'accueil de fortunes étrangères, au lieu de consolider nos bases productives.

Le résultat est doublement dramatique : d'une part, notre souveraineté économique et alimentaire se trouvent affaiblies, d'autre part notre balance commerciale se détériore. Quand un pays importe l'essentiel de ce qu'il consomme, il se met à la merci des chocs extérieurs et de la dépréciation de sa monnaie. La spirale de l'inflation et de l'endettement en découle presque mécaniquement.

Le budget 2026/2027 doit marquer une rupture nette. Il doit s'accompagner

d'un plan de relance de la production locale, axé sur la substitution ciblée d'importations. L'agroalimentaire, la transformation halieutique (pêche, économie bleue), certains produits de base consommés par l'hôtellerie ou encore le textile à forte valeur ajoutée sont autant de secteurs où une politique volontariste peut redonner souffle à l'économie réelle. Les entreprises qui s'engagent à produire localement ce qui est aujourd'hui importé, à créer des emplois durables et à accroître la part de contenu local doivent bénéficier d'un environnement propice : procédures simplifiées, incitations fiscales ciblées, accompagnement technique.

L'économie bleue : transformer nos eaux en richesse pour le pays

L'un des paradoxes les plus criants tient à notre rapport à la mer. Maurice est entourée d'eaux riches en ressources halieutiques, mais continue d'importer du poisson pour approvisionner ses hôtels et son marché intérieur. Là où nous devrions être exportateurs nets de produits de la mer à haute valeur ajoutée, nous dépendons de fournisseurs étrangers.



L'économie bleue doit être hissée au rang de pilier stratégique. Cela implique la mise en place d'une véritable industrie de la mer : flotte de pêche moderne et respectueuse des écosystèmes, unités de transformation embarquées ou proches des zones de pêche, développement d'un cluster de transformation pour filets, surgelés, produits élaborés destinés tant au marché local qu'à l'export. Les licences d'exploitation de nos ressources marines doivent être conditionnées à des exigences claires de transformation locale et d'emploi mauricien.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

En parallèle, il est urgent de revoir le lien entre le secteur touristique et la production locale. Il n'est pas acceptable que, pour nourrir 1,3 million de touristes, nous continuions d'importer massivement poissons, charcuteries, produits de salaison et autres denrées que notre territoire, bien organisé, pourrait en grande partie fournir. Le produit touristique doit être repensé : moins d'importations, plus de terroir mauricien, plus de circuits courts, plus de retombées concrètes pour nos agriculteurs, nos pêcheurs, nos transformateurs.

Infrastructures, mobilité et fin du "tout-béton"

Les années récentes ont vu se multiplier les chantiers : routes, ponts aériens, projets de métro. Pourtant, aux yeux de nombreux citoyens, la situation n'a guère changé sur un point crucial : la congestion routière. Le problème majeur n'est pas seulement la quantité de béton coulé, mais l'absence de vision d'ensemble. Trop souvent, les nouveaux axes reproduisent les mêmes tracés, desservent les mêmes zones, sans offrir de véritables alternatives.

Là encore, le budget doit imposer un changement de logique. Avant de lancer de nouveaux projets coûteux, il faut un plan national de mobilité cohérent, qui articule intelligemment les différents modes de transport, intègre les besoins réels des usagers et anticipe la croissance future. Les grands chantiers doivent être soumis à des audits indépendants, tant sur le plan financier que sur le plan de leur utilité réelle.

Les surcoûts injustifiés, les marchés attribués à des "petits copains" au double du prix raisonnable ne sont plus tolérables. Chaque roupie investie dans les infrastructures doit répondre à une seule question : contribue-t-elle réellement à améliorer la vie quotidienne et la compétitivité du pays, ou nourrit-elle seulement des intérêts particuliers ?

Une fonction publique au service du citoyen, non d'un clan

La réussite de toute stratégie de redressement passe par une administration efficace, compétente et intègre. Or, nombre de Mauriciens font chaque jour l'expérience inverse : bureaux où l'on ne connaît pas les mesures pourtant fraîchement annoncées, lenteurs, opacité, soupçons de clientélisme. La fonction publique ne peut plus être une chasse gardée destinée à protéger les abus et les incompétences.

Il faut professionnaliser l'appareil administratif. Cela suppose une évaluation sérieuse des performances, une formation continue obligatoire, une culture de service orientée vers



le citoyen. Les fonctionnaires doivent être responsabilisés et soutenus, mais aussi rendus comptables de leurs actes. L'accès aux services publics doit être simplifié par le numérique : portails uniques, procédures dématérialisées, information claire et à jour.

Dans le même temps, la commande publique doit être totalement purgée des logiques de copinage tolérées en dix ans de règne du MSM. Les contrats publics doivent répondre à des critères de qualité, de transparence, de rapport coût-bénéfice et non à des affinités politiques. Un pays qui se prétend moderne ne peut accepter que d'immenses chantiers servent prioritairement à enrichir une poignée de privilégiés.

Jeunesse et discipline : préparer les citoyens de demain

Aucun redressement économique n'est possible sans un investissement massif dans la jeunesse. Mais cela ne peut se limiter à des manuels scolaires et à quelques équipements. Il doit toucher à la fois les connaissances, le comportement, les compétences numériques et le sens du civisme.

La montée d'une contre-culture de violence et d'incivilité, dans les gares, les autobus, les établissements scolaires, est préoccupante. Restaurer la discipline n'a rien à voir avec un retour à l'autoritarisme brut. Il s'agit de réapprendre le respect des règles communes, la courtoisie, la responsabilité. Le rétablissement de fonctions dédiées à la discipline dans les écoles, avec un rôle pédagogique, va dans ce sens. Il est urgent d'introduire des 'disciplines masters' dans les collèges. Des

programmes de civisme, de prévention de la violence, de respect des infrastructures publiques doivent être intégrés au parcours éducatif.

Dire non à la fracture numérique

Parallèlement, le numérique et l'intelligence artificielle doivent devenir des leviers de démocratisation et non de nouvelles lignes de fracture. L'extension de l'accès gratuit ou fortement subventionné à Internet pour les familles les plus vulnérables est une priorité, à condition qu'il soit utilisé à des fins éducatives. Les enfants de foyers à faibles revenus qui démontrent des efforts et des progrès réels doivent être soutenus par des bourses, un accès garanti au numérique, un accompagnement pédagogique. De même, les jeunes qui parviennent à combiner haut niveau sportif et réussite scolaire méritent un soutien ciblé, afin que ce double parcours ne soit pas pénalisant financièrement.

Les 40 heures : une révolution

La question du temps de travail doit être abordée avec courage. Passer progressivement à une semaine de 40 heures, dans un monde où certains pays fonctionnent déjà à 35 heures, n'est pas synonyme de baisse de productivité, bien au contraire. À condition d'investir dans l'organisation, le numérique, l'automatisation des tâches répétitives, il est possible de produire mieux en moins de temps. Mais il est inacceptable que des services affichants officiellement 45 heures hebdomadaires soient incapables de répondre aux attentes de la population. Le budget doit encourager les entreprises et administrations à réorganiser leur travail, à former leurs

employés aux outils numériques et à repenser la manière de produire la valeur.

Institutions : moderniser la République

La question institutionnelle ne peut être évacuée. Pour garantir l'État de droit, prévenir les dérives et assurer un équilibre des pouvoirs, il est nécessaire de renforcer le rôle du président de la République. Celui-ci ne peut demeurer un simple figurant, nommé sur proposition du Premier ministre, sans ancrage populaire direct ou symbolique fort.

L'idée d'un président élu au suffrage universel direct ou par un collège électoral véritablement représentatif, mérite d'être sérieusement débattue. Un tel président, doté de prérogatives claires, serait le garant réel de la Constitution, chargé d'empêcher les dérives institutionnelles, d'exercer un pouvoir de veille et de recours en cas de crise politique. L'objectif n'est pas de créer une nouvelle source de blocages, mais de doter le pays d'un contre-pouvoir équilibré et d'une figure au-dessus des partis, véritablement investie de la protection de l'intérêt général.

Drogue, fléaux sociaux et industrie du chanvre



La progression de la drogue et des violences associées est un autre symptôme inquiétant. L'inefficacité des dispositifs actuels, en particulier de la National Agency for Drug Control, interpelle. Il n'est plus possible de se contenter d'une agence qui consomme des ressources publiques sans résultats tangibles. Ce n'est plus le temps de comité qui analyse les travaux d'un autre comité. L'action contre la drogue doit être réorientée vers des objectifs précis, mesurables, avec des comptes à rendre devant la nation.

Dans le même temps, il serait irresponsable de fermer les yeux sur l'ampleur économique du phénomène du cannabis. Des milliards de roupies sortent chaque année du pays pour alimenter les circuits illégaux d'importation. Plutôt que de laisser ce marché prospérer dans l'ombre, il est temps d'ouvrir un débat sérieux, encadré par des experts en santé publique, en droit et en économie, sur la dépénalisation, la décriminalisation, voire certaines formes contrôlées de légalisation.

Une industrie du chanvre industriel, strictement régulée, pourrait devenir un nouveau pilier économique : textile, matériaux innovants, produits pharmaceutiques, dérivés thérapeutiques.



DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Elle permettrait de capter et de fiscaliser une partie des flux aujourd'hui illégaux, tout en créant de l'emploi formel et en finançant des programmes de prévention et de soins.

Surendettement des ménages et politique du logement

À l'échelle des ménages, la situation n'est pas moins préoccupante. La surconsommation, alimentée par le crédit facile, conduit de nombreuses familles au bord du gouffre. Cartes de crédit à des taux exorbitants, achats d'équipements dont on n'a pas réellement besoin, multiplication d'écrans dans des foyers qui peinent pourtant à boucler leurs fins de mois : le surendettement est un fléau silencieux.

Le budget doit intégrer une stratégie de lutte contre ce surendettement. Cela passe par une régulation plus stricte des taux d'intérêt, l'obligation pour les établissements financiers d'évaluer sérieusement la capacité de remboursement, une éducation financière systématique, dès l'école et tout au long de la vie adulte. Les ménages doivent être outillés pour distinguer besoins réels et désirs impulsifs, comprendre les risques d'un endettement cumulatif et savoir à qui s'adresser en cas de difficulté.

S'y ajoute la question cruciale du logement. Dans certaines régions, des maisons restent inoccupées, leurs propriétaires étant à l'étranger, et se transforment en foyers de prostitution, de drogue ou de délinquance. Il est urgent de recenser ces logements, de les intégrer dans une "banque de logements disponibles" et de réfléchir à des mécanismes permettant de les mettre temporairement à la disposition de familles dans le besoin, sous conditions strictes de comportement et d'entretien. Ce pourrait être une étape vers un accès à un logement social de la NHDC, de la NSLD ou de la NEF, pour ceux qui démontrent qu'ils en sont dignes par



leur conduite et leur engagement.

Justice fiscale : rompre avec les privilèges intouchables

Enfin, aucune refondation ne sera crédible si elle ne s'attaque pas aux injustices les plus flagrantes. Il est légitime de s'interroger : est-il normal que certains propriétaires de campements, jouissant des meilleurs emplacements du pays, accumulent des arriérés de redevances envers l'État qui se chiffrent en milliards, tout en continuant de jouir tranquillement de leurs privilèges ? Les sommes en jeu représenteraient pourtant des centaines de maisons, de pensions, de lits d'hôpital, de soins pour les plus vulnérables.

La justice fiscale doit s'appliquer à tous, et en particulier à ceux qui ont le plus. Il est temps de recouvrer ces montants, de mettre fin à la complaisance, de montrer que l'État ne ferme plus les yeux devant les puissants. Cet effort de recouvrement ciblé, accompagné d'une transparence totale sur les montants et les débiteurs, permettrait d'envoyer un signal fort : la République appartient à tous, et non à une poignée de privilégiés qui se font appeler "monsieur" et "mad-

ame" tout en refusant de contribuer à la solidarité nationale. La loi est claire : aucune plage à Maurice ne peut être privée. Mais dans les fait seuls 15% des 322 kilomètres de côtes restent véritablement accessibles au public.

De la dernière chance au nouveau départ

Le budget 2026/2027 sera un moment de vérité. Il distinguera clairement les pyromanes, qui prospèrent sur les illusions de court terme, des patriotes,

qui acceptent d'affronter la réalité pour préparer l'avenir. Il devra tourner la page d'un modèle fondé sur la dette, la surconsommation importée, le béton inutile, le clientélisme et les privilèges intouchables. Le budget ne doit pas seulement rassurer ni plaire. Il doit surtout faire sens, fixer un cap, et redonner aux Mauriciens la conviction que les sacrifices d'aujourd'hui préparent une prospérité durable demain. C'est à cette hauteur de vue que se mesurera, dans quelques années, la responsabilité de ceux qui l'auront conçu et voté.

LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE

Recentrer l'économie vers la production après l'erreur des villas de luxe des années 2000

Les indicateurs macroéconomiques de Maurice pour 2026 montrent une croissance modérée mais des vulnérabilités structurelles profondes. Le PIB réel est attendu entre 2,8 % et 3,3 %, soutenu par les services financiers et le tourisme; l'inflation globale oscille autour de 3,6 % avec une projection moyenne de 5,5 % pour 2026. Pour contenir les pressions inflationnistes, la Banque de Maurice a relevé son taux directeur à 4,75 % en mai 2026. Le marché du travail reste relativement solide avec un taux de chômage proche de 5,4 % et un salaire brut mensuel moyen d'environ Rs 43 500 pour un couple.

Le taux d'investissement est estimé à 19,3 % du PIB, mais sa composition est préoccupante : l'immobilier représente désormais une part disproportionnée des flux d'investissement étrangers, estimée à 55 %, tandis que le secteur manufacturier ne capte qu'environ 5 % des investissements étrangers. Historiquement, avant 2000, l'agriculture contribuait à 14 % des revenus nationaux ; aujourd'hui elle pèse seulement 4 %, l'industrie ayant décliné à 17 %.

L'erreur majeure des années 2000 a été d'orienter massivement les politiques et les investissements vers des secteurs non productifs — principalement la promotion de projets immobiliers de luxe destinés aux acheteurs étrangers — au détriment de la modernisation industrielle, de l'agro-transformation et des infrastructures productives.

Ce choix a favorisé une croissance moins inclusive, une dépendance accrue aux importations et un faible effet d'entraînement sur l'emploi. Pour rééquilibrer la trajectoire, Maurice doit recentrer les investissements publics et privés vers la production, la transformation et l'innovation.



La TVA au cœur d'un bras de fer au sommet de l'État

À l'approche du Budget 2026/2027, la question d'une éventuelle hausse de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) cristallise les débats au sein des équipes économiques du gouvernement. Entre impératifs de redressement des finances publiques, préoccupations liées au pouvoir d'achat et choix de politique fiscale, les conseillers gouvernementaux peinent à trouver un consensus sur une mesure jugée sensible, mais potentiellement déterminante pour les recettes de l'État.

Selon des informations recueillies auprès de sources proches du dossier, les travaux préparatoires menés au ministère des Finances et au sein de l'équipe économique du gouvernement sont marqués par d'importantes divergences, notamment sur la question d'une révision du taux de la TVA.

D'un côté, certains conseillers plaident pour le maintien du taux actuel, estimant qu'une hausse risquerait d'alourdir davantage le coût de la vie pour une classe moyenne déjà fragilisée par l'inflation et la hausse des dépenses courantes. De l'autre, une partie des experts considère qu'un ajustement du taux pourrait constituer une source de revenus additionnels significative pour l'État dans un contexte budgétaire sous tension.

« Les avis sont partagés. Certains pensent qu'il ne faut surtout pas toucher à la TVA en raison de son impact social, tandis que d'autres considèrent qu'un réajustement ciblé est nécessaire pour renforcer les finances publiques », confie une source



proche du ministère des Finances.

Plus de Rs 52 milliards déjà récoltés grâce à la TVA

Le débat intervient alors que la TVA demeure l'une des principales sources de revenus de l'État. Lors d'une récente intervention à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a indiqué que cette taxe avait généré environ Rs 52,2 milliards entre le 1er juillet 2025 et le 30 avril 2026.

Ces chiffres illustrent le poids considérable de cet impôt indirect dans le financement des dépenses publiques. Dès lors, la question se pose : faut-il préserver le statu quo pour protéger le pouvoir d'achat des ménages ou revoir la fiscalité afin d'élargir les marges de manœuvre budgétaires du gouvernement ?

Produits de luxe : la piste privilégiée

Parmi les scénarios actuellement étudiés, une approche différenciée sem-

ble gagner du terrain. Celle-ci consisterait à préserver les produits de première nécessité de toute hausse de TVA tout en augmentant la taxation sur certaines catégories de biens considérés comme non essentiels ou de luxe.

« Il ne serait pas judicieux d'augmenter la TVA sur les produits de base consommés par la majorité des citoyens. En revanche, une contribution plus élevée sur les biens de luxe pourrait être envisagée », explique un conseiller impliqué dans les discussions.

Selon cette logique, les ménages disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé seraient davantage mis à contribution dans un souci d'équité fiscale. Certains scénarios évoqueraient même un taux pouvant atteindre 18 %, voire 20 %, sur certaines catégories de produits haut de gamme.

À ce stade toutefois, aucune décision définitive n'a été arrêtée. Le ministre des Finances devra trancher entre les différentes options actuellement sur la table.

Préserver la consommation pour soutenir la croissance

Au-delà de la fiscalité, les différents acteurs impliqués dans la préparation du budget convergent sur un point essentiel : la nécessité de préserver le dynamisme de l'économie.

« L'économie doit rester active. Les gens doivent continuer à consommer afin de maintenir la circulation de l'argent dans le système économique », souligne une autre source proche du dossier. Dans cette optique, toute mesure susceptible de freiner la consommation est analysée avec prudence, compte tenu de son impact potentiel sur la croissance économique.

Une économie sous pression

Ces réflexions budgétaires interviennent dans un contexte économique que le Premier ministre lui-même a qualifié de préoccupant lors de plusieurs interventions récentes à l'Assemblée nationale. Le chef du gouvernement a notamment évoqué une dette publique avoisinant les 90 % du Produit intérieur brut (PIB), une croissance économique peinante à dépasser les 3 % ainsi que les risques inflationnistes liés aux fluctuations des marchés énergétiques internationaux.

Selon lui, l'économie nationale continue également de subir les conséquences de fragilités structurelles héritées du passé, qui exercent une pression constante sur les finances publiques et le pouvoir d'achat des ménages.

Innovation, intelligence artificielle et rigueur budgétaire

Les premières indications laissent entendre que le Budget 2026/2027 s'articulera autour de plusieurs priorités stratégiques : la recherche de nouveaux moteurs de croissance, le soutien à l'innovation, l'accélération de la transformation numérique et le développement de l'intelligence artificielle.

Le gouvernement souhaite également poursuivre ses efforts de consolidation budgétaire tout en maintenant un soutien ciblé aux catégories les plus vulnérables de la population. L'objectif affiché est de réduire progressivement les aides généralisées au profit de mécanismes plus ciblés et plus efficaces.

L'année de tous les choix économiques

Lors de son message de Nouvel An 2026, le Premier ministre avait déjà donné le ton en affirmant que l'année serait placée sous le signe de l'économie. Il avait alors insisté sur le lien direct entre performance économique, stabilité financière et qualité de vie des Mauriciens.

À quelques jours de la présentation du Budget 2026/2027, une certitude demeure : les arbitrages qui seront effectués dans les prochaines semaines auront des conséquences majeures sur le portefeuille des ménages, la compétitivité des entreprises et la trajectoire économique du pays pour les années à venir.



Jean-Claude Barbier : « Je ne me suis jamais considéré comme anti-Bérenger... »

Après plus de dix ans d'éloignement du MMM, Jean-Claude Barbier revient sur son rapprochement avec Paul Bérenger. Entre retour critique sur les années de rupture, plaidoyer pour une démocratie interne renforcée et réflexion sur l'avenir du Fron Militant Progressiste (FMP), il livre son analyse de la situation politique et sociale du pays.

■ **Après plus d'une décennie de rupture, comment expliquez-vous ce rapprochement avec Paul Bérenger, alors qu'en 2015 vous dénonciez publiquement son « one-man-show » et certaines dérives internes du MMM ?**

Après les élections générales de 2014, de nombreux militants étaient profondément préoccupés par le déclin électoral du MMM. Une réflexion collective s'était alors engagée afin d'identifier les causes de cet échec et de proposer des pistes de redressement. Ma démarche était claire : contribuer à la relance du parti en introduisant des méthodes de gestion plus modernes et davantage adaptées aux réalités politiques contemporaines.

« Peu de dirigeants acceptent de revenir sur des épisodes controversés de leur parcours »

■ **Ce rapprochement signifie-t-il que vous vous étiez trompé sur Paul Bérenger ou estimez-vous que c'est lui qui a évolué depuis votre départ du MMM ?**

J'ai récemment entendu Paul Bérenger reconnaître publiquement que certains de ses proches collaborateurs avaient œuvré à l'écart de certains membres du parti et admettre qu'il n'avait pas pris la mesure de ce qui se passait. Cette prise de responsabilité lui donne du crédit. Pour ma famille



et moi, cela a représenté un véritable soulagement, car nous avons le sentiment que certaines vérités ont enfin été reconnues. Il n'est jamais facile pour un leader de revenir publiquement sur de tels épisodes et je salue cette démarche.

■ **Vous avez longtemps été identifié comme l'une des figures de la contestation interne au MMM. Certains estiment aujourd'hui que ce retour est davantage dicté par les circonstances que par une réelle réconciliation politique. Que leur répondez-vous ?**

Je ne me suis jamais considéré comme anti-Bérenger. Il est vrai que nous avons eu des divergences sur plusieurs sujets, mais il existe une manière de défendre ses convictions sans tomber dans l'affrontement personnel. Le respect des opinions divergentes demeure essentiel dans toute organisation démocratique. Quant à l'idéologie de gauche, elle a considérablement évolué sous l'effet des transformations économiques mondiales. Le pragmatisme est devenu indispensable, mais cela ne signifie pas qu'il faille abandonner ses valeurs fondamentales.

■ **Comment expliquez-vous aujourd'hui ce rapprochement avec celui que vous avez pourtant longtemps critiqué ?**

Contrairement à ce que certains peuvent croire, Paul Bérenger et moi n'avons pas encore eu de véritable échange de fond sur les événements du passé ou sur la situation actuelle. Les images publiées dans les médias ne racontent pas toute l'histoire. Personne n'a trompé personne. Avec le recul, il apparaît qu'il n'était pas pleinement conscient de certaines manœuvres internes visant à écarter des militants compétents. Il avait accordé sa confiance à des collaborateurs qui, selon moi, en ont abusé. Le temps permet parfois de mieux comprendre certaines situations.

■ **Vous avez souvent affirmé que le MMM s'éloignait progressivement de ses valeurs fondatrices. Pourquoi miser aujourd'hui sur le FMP ?**

Le MMM risquait effectivement de devenir un simple club de supporters tant de militants de valeur avaient quitté le parti ou en avaient été exclus. La rup-



« Personne n'a cherché à duper qui que ce soit ; il s'agissait avant tout d'un problème de perception »

ture avec la base militante devenait de plus en plus visible. Le Fron Militant Progressiste représente aujourd'hui une opportunité de repartir sur de nouvelles bases : une nouvelle constitution, de nouvelles structures et une nouvelle culture politique. L'objectif est de bâtir un projet capable de répondre aux attentes des cinquante prochaines années et d'intégrer pleinement les nouvelles générations dans l'action politique. Cela exige de l'innovation et du travail.

■ **Selon vous, quelles sont les principales sources du mécontentement populaire envers le gouvernement ?**

La première préoccupation reste la drogue. Dans plusieurs quartiers sensibles, les habitants ne constatent aucune amélioration significative. À cela s'ajoute l'inflation, qui fragilise les plus modestes et érode progressivement le pouvoir d'achat de la classe moyenne.

La montée de certaines formes de criminalité inquiète également la population. Enfin, les autorités locales ont progressivement abandonné leur rôle d'animation sociale, culturelle, sportive et éducative. Ce vide s'est accentué au fil des années et ses conséquences se font particulièrement sentir chez les jeunes.

■ **Que manque-t-il aujourd'hui à l'opposition pour convaincre davantage les électeurs ?**

Le gouvernement a obtenu une victoire écrasante lors des dernières élections, ce qui limite mécaniquement la capacité de l'opposition parlementaire à peser dans le débat national. C'est pourquoi une opposition de terrain me paraît essentielle. Il faut des femmes et des hommes capables d'aller à la rencontre de la population, d'écouter ses préoccupations et de rétablir un climat de confiance. Cela nécessite du courage et de la crédibilité.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

« Les militants se réveilleront si la nouvelle équipe est crédible et forte »

■ Comment redonner confiance aux militants et aux sympathisants ?

Les militants se mobiliseront de nouveau si une équipe crédible, compétente et solide émerge. Mais cette confiance ne se décrète pas : elle se construit par les actes. Il faudra démontrer concrètement que nous sommes capables de répondre aux attentes de la population. La société est également devenue plus individualiste qu'autrefois, ce qui rend ce travail encore plus exigeant.

■ Quelles sont, selon vous, les chances réelles du FMP ? Joanna Bérenger peut-elle incarner l'avenir du mouvement ?

Je constate surtout une forte aspiration à davantage de démocratie. Aucun des partis traditionnels n'a véritablement répondu à cette attente. Cette situation favorise la montée de revendications

identitaires qui traduisent un malaise profond. Il ne pourra y avoir de véritable unité nationale tant qu'une partie de la population aura le sentiment d'être marginalisée ou discriminée. Tous les dirigeants politiques doivent prendre cette réalité au sérieux. Sans cela, les discours sur la démocratie risquent de perdre leur crédibilité.

■ N'assiste-t-on pas à un nouveau « deal papa-piti » ? Le MMM peut-il réellement exister sans Paul Bérenger ?

En l'absence d'une alternative politique forte, crédible et irréprochable, toutes les hypothèses restent ouvertes. Une partie de la population recherche aujourd'hui un renouvellement de l'offre politique. Par ailleurs, les règles du jeu peuvent encore évoluer d'ici les prochaines élections. Le financement politique demeure un facteur déterminant dans toute campagne électorale à Maurice. On peut qualifier cela de « deal papa-piti » si l'on veut, mais cela ne change rien aux réalités du terrain.

■ Êtes-vous en train de négocier un ticket pour les prochaines élections ?

De nombreux militants avec lesquels j'ai travaillé dans la circonscription n°1 sont venus me rencontrer ou m'ont contacté pour me demander de revenir



à leurs côtés. Je réfléchis sérieusement à la suite. Lorsque je m'engage, je le fais pleinement. Pour moi, la priorité reste l'instauration d'une véritable culture démocratique dans les partis politiques comme dans les institutions publiques. J'ai des propositions concrètes dans ce domaine. Si une formation politique est prête à porter sincèrement ces réformes, alors je serais disposé à participer à cette aventure.

■ Après plusieurs années loin des

« On sent clairement, sur le terrain, une volonté de voir émerger une alternative crédible aux schémas politiques traditionnels. »

premières lignes, qu'est-ce qui nourrit encore votre engagement politique ?

La flamme du militantisme est toujours présente. Je demeure profondément attaché aux valeurs qui ont guidé mon engagement politique. Ces années passées dans les luttes extra-parlementaires m'ont renforcé et ont consolidé mes convictions. Les combats pour la justice sociale, l'égalité des chances et la méritocratie restent plus que jamais d'actualité. Je suis convaincu que Maurice a besoin de nouvelles bases institutionnelles, de lois innovantes et d'une gouvernance plus transparente. C'est dans cette direction que doivent désormais se concentrer nos efforts.

Privy Council : Treize Sri-Lankais au cœur d'un bras de fer judiciaire historique

Une affaire sensible concernant plusieurs ressortissants sri-lankais installés à Diego Garcia est désormais portée devant le Privy Council, plus haute instance judiciaire pour le British Indian Ocean Territory (BIOT). Le commissaire du territoire cherche à obtenir l'autorisation de contester des jugements qui lui ont été défavorables dans un dossier susceptible d'avoir des répercussions bien au-delà du simple cadre migratoire.

L'affaire remonte à la période comprise entre 2020 et 2022, durant laquelle plusieurs embarcations transportant des ressortissants sri-lankais ont accosté à Diego Garcia. Au total, 349 personnes sont arrivées sur l'île au cours de cette période. Parmi elles, treize demandeurs d'asile ont engagé des poursuites contre l'administration du BIOT.

Ces derniers estiment avoir été soumis à des restrictions excessives concernant leurs déplacements. Selon leurs arguments, ils étaient contraints de respecter des règles strictes de circulation et faisaient l'objet d'un contrôle permanent de la part des autorités



locales, sans qu'aucune disposition légale ne justifie ces mesures. Saisie du dossier, la Cour suprême du BIOT a donné raison aux plaignants. Cette décision a ensuite été confirmée en appel. Les magistrats ont considéré que les limitations imposées allaient au-delà de simples mesures administratives et s'apparentaient à une privation illégale de liberté. Les juridictions ont également rejeté l'argument invoqué par les autorités, qui soutenaient que ces restrictions étaient

indispensables à la protection de la base militaire stratégique exploitée conjointement par le Royaume-Uni et les États-Unis.

Le commissaire du BIOT entend désormais porter le débat devant le Privy Council. L'enjeu dépasse largement la situation des treize demandeurs d'asile. Une confirmation des décisions précédentes pourrait fragiliser certains pouvoirs exercés par l'administration de Diego Garcia dans

le cadre de son régime particulier.

Par ailleurs, si les jugements actuels sont maintenus, les demandeurs pourraient être en mesure de réclamer des compensations financières pour le préjudice qu'ils affirment avoir subi. Cette procédure est suivie de près, car elle pourrait influencer la manière dont le territoire gère à l'avenir les arrivées de migrants et les questions de sécurité sur cette île hautement stratégique de l'océan Indien.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Meurtre de Sneha : De la jalousie à l'irréparable, 25 coups de couteau pour mettre fin à une vie

● « Nous allions entendre les cloches du mariage, aujourd'hui nous préparons ses funérailles »

L'émotion est immense aux Salines et à Bain-des-Dames après le meurtre brutal de Sneha Jootun, 23 ans, tuée par son compagnon présumé, Pravesh Changeea, 29 ans, lors d'une violente dispute survenue à son domicile vendredi matin. La jeune femme, employée dans une entreprise située au Caudan, a succombé à de multiples blessures infligées à l'aide d'un couteau de cuisine.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le drame s'est produit après une dispute qui aurait éclaté aux alentours de 6 heures du matin. Les médecins légistes Sudesh Kumar Gungadin et Seewooruttun ont relevé pas moins de 25 blessures à l'abdomen, au cou et à la poitrine. Les coups reçus se sont révélés fatals. Dans les ruelles des Salines, la consternation est totale. Les proches de la victime peinent encore à croire à cette tragédie.

« C'était une fille respectueuse, toujours souriante. Elle travaillait dur et rêvait simplement de construire sa vie », confie une voisine qui connaissait Sneha depuis son enfance. « On la voyait souvent passer pour aller au travail. Personne n'aurait imaginé une telle fin. »

Un mariage qui devait avoir lieu prochainement

Depuis deux ans et demi, Sneha Jootun et Pravesh Changeea vivaient une relation que plusieurs proches décrivaient comme compliquée ces derniers mois. Selon des habitants du quartier, les tensions au sein du couple étaient devenues plus fréquentes.

« Au début, ils semblaient heureux. Mais depuis quelque temps, il y avait souvent des disputes. On entendait parfois des éclats de voix », raconte un voisin. Des proches affirment que la jeune femme soupçonnait son compagnon d'entretenir des contacts avec une ancienne relation. Ces soupçons auraient alimenté de nombreuses querelles. Pourtant, malgré les difficultés, le couple projetait toujours de se marier.

« Tout le monde parlait du mariage. Les



« Au début, ils semblaient heureux. Mais depuis quelque temps, il y avait souvent des disputes. On entendait parfois des éclats de voix »

familles se connaissaient. Personne ne pensait qu'une histoire d'amour allait se terminer de cette manière », explique un habitant de Bain-des-Dames.

L'inquiétude d'une mère devenue cauchemar

C'est la mère de Sneha qui a fait la maccabre découverte. Ne recevant aucune réponse aux appels répétés adressés à sa fille, elle s'est rendue au domicile de Pravesh Changeea vers 9 heures. Selon plusieurs proches, l'inquiétude grandissait depuis plusieurs heures.

« Une mère sent quand quelque chose ne va pas. Elle essayait de joindre sa fille sans succès. Elle ne pouvait pas rester sans nouvelles », raconte une amie de la famille.

Arrivée sur place, elle aurait remarqué des traces suspectes de sang visibles à travers les rideaux de la maison. Pris de panique, les proches ont immédiatement alerté la police. À l'arrivée des forces de l'ordre, le corps sans vie de la jeune femme a été découvert à l'intérieur de l'habitation.

« Les cris de la famille ont bouleversé tout le quartier. Beaucoup de personnes sont sorties de chez elles en apprenant ce qui s'était passé », témoigne un riverain.

Une chasse à l'homme lancée par la police

Aussitôt alertée, la CID de Port-Louis Sud, sous la supervision du surintendant Dussoye, a lancé d'importantes recherches pour retrouver le suspect. Pendant plusieurs heures, policiers et enquêteurs ont sillonné différents secteurs de la capitale. C'est finalement sur le rivage de Bain-des-Dames que l'homme a été localisé dans l'après-midi par une équipe dirigée par le sergent Chinigadoo. Selon les informations recueillies, il aurait admis son implication lors de son interpellation.

Il a ensuite été remis aux enquêteurs de la Major Crimes Investigation Team (MCIT), l'unité spécialisée dans les affaires criminelles du Central CID, qui poursuit les investigations afin d'établir avec précision le déroulement des

événements.

Une nouvelle tragédie qui relance le débat sur les violences conjugales

Au-delà de l'émotion suscitée par ce drame, plusieurs habitants interrogés s'interrogent sur la multiplication des violences au sein des couples. « On entend souvent parler de disputes qui dégénèrent. Il faut que les gens comprennent qu'une séparation ou une dispute ne doit jamais conduire à la violence », estime une habitante du quartier.

Une responsable associative engagée dans l'accompagnement des victimes de violences domestiques rappelle que les signes avant-coureurs existent souvent. « Les disputes répétées, les comportements possessifs, la jalousie excessive ou les menaces doivent être pris au sérieux. Il est important que les proches n'hésitent pas à intervenir ou à encourager les personnes concernées à demander de l'aide », souligne-t-elle.

Pendant ce temps, à Bain-des-Dames comme aux Salines, c'est une famille entière qui pleure aujourd'hui une jeune femme de 23 ans dont les rêves se sont brutalement arrêtés. « Elle avait toute la vie devant elle », murmure un proche, les larmes aux yeux. « Nous pensions assister bientôt à son mariage. Aujourd'hui, nous devons lui dire adieu. »

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Rs 1,3 milliard de baux impayés : le grand hold-up foncier au détriment du contribuable

L'échange à l'Assemblée nationale entre le ministre du Logement et des Terres, Shakeel Mohamed, et les députés Eshan Juman et Manoj Seeburn met à nu bien plus qu'un simple dysfonctionnement administratif : il révèle un véritable système d'abus, de passe-droits et de complaisance envers des occupants de pas géométriques et de terres de l'État qui, depuis des années, se croient au-dessus de la loi. Des particuliers et des entreprises utilisent gratuitement ou presque le patrimoine foncier de la nation, tout en refusant de s'acquitter de leur obligation la plus élémentaire : payer leur loyer à l'État.

Des chiffres hallucinants

Les chiffres avancés par le ministre sont accablants. Au 25 mai 2026, 19 149 baux avaient été accordés sur des terres de l'État non classées comme pas géométriques, 6 410 baux sur des pas géométriques et 897 baux pour des ex-maisons de la CHA situées sur ces mêmes pas géométriques.

Ce vaste portefeuille foncier représente une richesse considérable. Or, au lieu de constituer une source importante de revenus pour l'État, ce système est devenu une machine à accumuler les dettes. Au 31 décembre 2025, les arriérés de loyers atteignaient environ Rs 1,3 milliard.

Il ne s'agit pas d'une simple anomalie comptable, mais d'un véritable scandale politique. Comme l'a souligné Eshan Juman, il est « hallucinant » de constater que Rs 1,3 milliard, qui auraient dû alimenter les caisses de l'État, font aujourd'hui défaut alors que le pays manque de ressources pour financer de nombreux projets publics.

Rs 647 millions de dettes vieilles de plus de trois ans

Comment expliquer à la population que les moyens manquent pour les hôpitaux, les logements sociaux ou les infrastructures, alors que certains



bénéficiaires de baux publics accumulent des impayés pendant des années dans une quasi-impunité ?

Le plus choquant est que près de la moitié de cette somme, soit environ Rs 647 millions, concerne des dettes datant de plus de trois ans, pour lesquelles certains débiteurs se retranchent derrière la prescription triennale prévue par le Code civil.

Le ministre lui-même a dénoncé le « petit jeu » de certains locataires privilégiés : ils cessent de payer leurs loyers, laissent les arriérés s'accumuler, profitent de l'inaction des autorités successives, puis invoquent la prescription pour effacer le passé et repartir à zéro. Résultat : ils occupent des terres publiques, parfois pour exploiter des activités extrêmement lucratives, pendant que leurs dettes disparaissent dans les méandres juridiques.

Une culture de la complaisance

Ce mécanisme n'est pas le fruit du hasard. Il est le produit d'une culture de la complaisance politique à l'égard de certains intérêts bien établis.

Pendant des années, l'État a fermé les yeux. Des ministres se sont succédé, tout comme les gouvernements, sans qu'une politique rigoureuse de recouvrement ou de sanction ne soit véritablement appliquée. Le message envoyé était clair : si vous êtes bien introduit ou suffisamment influent, vous pouvez occuper des terres publiques, exploiter des pas géométriques, développer des campements, des hôtels ou des sites industriels, tout en oubliant de payer votre dû.

À la question d'Eshan Juman concer-

remit en question une culture où certains opérateurs économiques se comportent comme s'ils étaient les propriétaires naturels des terres de l'État. La menace d'une résiliation automatique change fondamentalement la donne : pour une fois, le risque semble peser sur les débiteurs plutôt que sur le contribuable.

Quand l'État agit, l'argent rentre

Les chiffres démontrent d'ailleurs qu'une action ferme produit des résultats. Sur les Rs 43,99 millions d'arriérés liés aux baux de campements, environ Rs 20 millions ont déjà été récupérés à la suite de simples avis de paiement. Par ailleurs, 62 dossiers ont été transmis au State Law Office pour des procédures judiciaires. Concernant les sites industriels, 65 mises en demeure avaient été émises au 1er juin 2026, représentant une part importante des Rs 1,3 milliard dus à l'État.

La conclusion est simple : ce n'est pas toujours une question de capacité de paiement, mais souvent une question de volonté. Tant que l'État ne montre pas les dents, certains ne voient aucune raison de s'acquitter de leurs obligations.

Et les familles modestes ?

À côté de ces gros débiteurs, la question soulevée par Manoj Seeburn met en lumière une autre réalité. De nombreuses familles modestes occupent des pas géométriques à des fins résidentielles depuis parfois plus d'un demi-siècle. Elles vivent dans une forme d'insécurité foncière permanente et continuent de payer des loyers souvent symboliques.

Pendant que certains grands intérêts profitent largement du système, ces familles demeurent dans l'incertitude quant à leur avenir. Le ministre propose d'annuler les ventes illégales de pas géométriques et de régulariser la situation des occupants légitimes à travers des baux de 99 ans moyennant un loyer symbolique d'une roupie.

Toutefois, il insiste sur un principe essentiel : les personnes fortunées qui occupent également ces terrains ne devront pas bénéficier d'un traitement de faveur déguisé en mesure sociale. L'objectif affiché est de mettre fin à une logique de privilèges et de clientélisme qui a longtemps brouillé la frontière entre justice sociale et avantages indus.

nant le nombre de baux renouvelés malgré des arriérés de plus de trois ans, le constat implicite est préoccupant : pendant longtemps, des locataires défaillants ont bénéficié du renouvellement de leurs contrats comme si de rien n'était.

Selon le ministre, cette pratique a cessé avec son arrivée. Si tel est le cas, cela signifie qu'un système entier a, pendant des années, encouragé l'irresponsabilité. Il suffisait de ne pas payer en espérant que le bail serait malgré tout reconduit.

La reconnaissance de dette comme condition

La réponse de Shakeel Mohamed marque, du moins dans le discours, une rupture. Juriste de formation, il reconnaît parfaitement les mécanismes du Code civil qui limitent les réclamations de loyers à trois ans. Mais il entend désormais inverser la logique.

Les locataires souhaitant conserver leurs baux devront signer une reconnaissance de dette couvrant l'intégralité des montants dus, et non uniquement les sommes encore juridiquement recouvrables. À défaut, le bail sera résilié, sans compensation, qu'il s'agisse d'un site industriel, d'un campement ou même d'un hôtel cinq étoiles.

Cette position est politiquement explosive. Lorsqu'il affirme que même un « business en marche » ou un « magnifique hôtel cinq étoiles » devra payer ou perdre son bail, le ministre

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Alerte sanitaire : Maurice renforce son bouclier face à Ebola et surveille de près le Mpox

● Frontières sous surveillance renforcée et mesures sanitaires strictes face au risque d'importation de maladies infectieuses

Les autorités sanitaires ont décidé de renforcer les contrôles aux frontières afin de prévenir tout risque d'introduction de maladies infectieuses sur le territoire. Face à la recrudescence de cas d'Ebola dans certaines régions d'Afrique, le gouvernement a validé une série de mesures destinées à renforcer la sécurité sanitaire nationale et à maintenir un niveau élevé de vigilance.

Tous les voyageurs entrant à Maurice par voie aérienne ou maritime devront désormais remplir des formalités sanitaires obligatoires avant leur départ. Les formulaires de voyage et de déclaration de santé seront systématisés afin d'améliorer le suivi des passagers et de permettre une détection plus rapide des situations à risque.

Par ailleurs, une restriction temporaire d'entrée a été mise en place pour les ressortissants étrangers ayant séjourné ou transité récemment dans certains pays considérés comme zones sensibles, notamment la République démocratique du Congo, l'Ouganda et le Soudan du Sud. Cette mesure vise à limiter au maximum le risque d'importation du virus Ebola.

Mpox : quatre cas recensés, dont deux transmissions locales confirmées

Dans le même temps, les autorités renforcent la surveillance liée au Mpox, après la confirmation de plusieurs cas dans le pays. Depuis le début de l'année, Maurice compte désormais quatre cas de Mpox, dont deux cas de transmission locale.

Le premier cas local concerne un homme de 64 ans, un retraité suisse résidant à Maurice depuis plusieurs mois et actuellement isolé à l'hôpital du Nord. Les autorités sanitaires indiquent que son état de santé est stable. L'absence de voyage récent oriente les enquêteurs vers une contamination locale, ce qui a déclenché une intensification des investigations sanitaires. Une vaste opération de



contact tracing a été immédiatement lancée afin d'identifier toutes les personnes susceptibles d'avoir été exposées. Les équipes médicales cherchent également à retracer l'origine de la contamination et à évaluer l'ampleur potentielle de la propagation dans la communauté.

Un deuxième cas local a ensuite été confirmé. Il s'agit d'une femme d'une trentaine d'années, de nationalité malgache, résidant à Maurice depuis deux ans et prise en charge à l'hôpital de Souillac. Elle a été identifiée grâce au dispositif de traçage des contacts mis en place après le premier cas confirmé et aurait été en contact avec ce dernier.

Le Mpox est une infection virale qui se transmet principalement par contact physique étroit. Elle se manifeste généralement par de la fièvre, de la fatigue, des douleurs musculaires, un gonflement des ganglions lymphatiques ainsi que des éruptions cutanées évoluant en lésions puis en croûtes. Les autorités appellent la population à rester vigilante tout en évitant toute panique.

Autres maladies sous surveillance : leptospirose, chikungunya et grippe

Par ailleurs, le ministère de la Santé indique que 25 cas de leptospirose ont été enregistrés depuis le début de l'année,

dont six décès, soulignant la gravité persistante de cette infection.

Concernant le chikungunya, environ 80 nouveaux cas sont recensés chaque jour, notamment à Port-Louis, Bambous et dans le sud de l'île. Les conditions chaudes et humides favorisent la prolifération des moustiques, ce qui pousse les autorités à appeler à une vigilance accrue. Toute personne présentant des symptômes est invitée à consulter rapidement un médecin.

Le pays observe également une légère hausse des cas de grippe saisonnière, avec 4 218 cas recensés à ce jour. Les autorités sanitaires recommandent la vaccination pour les personnes à risque afin de réduire les complications possibles.



DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Le gouvernement veut mettre fin à l'anonymat sur les réseaux sociaux

● 6 000 cas signalés en 2025 et déjà 523 alertes pour harcèlement en 2026

Face à l'explosion des cas de cyberharcèlement, des escroqueries en ligne et des atteintes visant les mineurs, le gouvernement entend reprendre le contrôle de l'espace numérique. Réuni en Conseil des ministres, le Cabinet a donné son feu vert au lancement de consultations en vue de mettre en place un mécanisme d'identification des utilisateurs des réseaux sociaux et de vérification de l'âge. Une réforme qui pourrait marquer un tournant majeur dans la lutte contre l'anonymat en ligne, tout en relançant le débat sur l'équilibre entre sécurité numérique, protection des enfants et respect des libertés individuelles.

Cette annonce intervient dans un contexte de pression croissante, tant nationale qu'internationale, pour mieux encadrer l'espace numérique. Les interventions parlementaires récentes, notamment les questions parlementaires posées par les députées Daniëtte Henriette-Manan, de Rodrigues, et Anabelle Savabaddy, de Port-Louis Nord/Montagne-Longue, ont mis en lumière les préoccupations quant aux effets délétères des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes, ainsi que l'augmentation spectaculaire des délits en ligne.

Les chiffres avancés par les autorités et remontés via le Mauritian Cybercrime Online Reporting System (MCORS) sont alarmants. En 2025, plus de 6 000 cas liés à des infractions en ligne ont été enregistrés. Depuis le 26 janvier 2026, 1 727 incidents cybernétiques ont été signalés, soit une moyenne de 21 cas par jour, dont 275 cas de cyberharcèlement et 523 cas de harcèlement en ligne.

Parmi ces victimes, 78 étaient âgées entre 11 et 18 ans, la plupart étant des femmes. Par ailleurs, le ministre des TIC a indiqué qu'au cours des quatre premiers mois de 2026, 81 cas d'atteintes en ligne touchant des mineurs de moins de 16 ans ont été signalés, soit une moyenne d'environ deux victimes



tous les trois jours, et que certains incidents avaient mené à des conséquences tragiques, y compris des pertes de vies humaines.

Le gouvernement passe à l'attaque

Face à ces données, le gouvernement refuse la passivité. Le Cabinet a acté le lancement d'un dialogue large et structuré, impliquant les autorités nationales, les fournisseurs d'accès à Internet, les plateformes numériques, les organisations de la société civile, les familles et les experts internationaux, afin d'évaluer la faisabilité et les conséquences d'un système d'identification et de vérification de l'âge pour l'accès aux réseaux sociaux. Ce chantier devra prendre en compte des enjeux techniques, juridiques et de protection des données personnelles.

Le ministre Avinash Ramtohol a rappelé les avancées déjà engagées : en décembre 2025, trois fournisseurs d'accès Emtel Ltd., Mauritius Telecom Ltd. et Mahanagar Telephone (Mauritius) Ltd. avaient lancé des mesures de protection en ligne pour les enfants, offrant des solutions simples de contrôle parental.

Le 11 mai 2026, une phase 2 a permis de doter les parents d'outils supplémentaires : possibilité d'administrer à distance le téléphone mobile de l'enfant, de couper l'appareil, de limiter l'accès à certaines applications et de définir des plages horaires d'utilisation. « Ces outils vont grandement aider les parents à protéger leurs enfants », a souligné le ministre.

Difficultés de vérification de l'âge

Pour autant, le ministre a été explicite sur les difficultés d'une mise en œuvre

immédiate d'une vérification systématique de l'âge, similaire à celle envisagée dans certaines juridictions comme l'Australie.

Il a évoqué plusieurs obstacles : la nécessité d'un écosystème technique fiable pour la vérification de l'âge, la conformité aux exigences de la loi sur la protection des données, la coopération effective des éditeurs de plateformes — souvent internationaux — et la problématique du contournement par VPN. Il a rappelé que « même si les plateformes demandent l'âge lors de l'inscription, les enfants déclarent fréquemment un âge supérieur pour contourner les interdictions, notamment la règle d'accès à partir de 13 ans ». Le ministre a conclu qu'aucune position officielle n'était encore arrêtée et que « toutes les options restent ouvertes » après consultation.

L'apport de l'Inde

Les interventions parlementaires précédentes sont pleinement intégrées dans ce processus. Dans sa question, la députée Henriette-Manan avait demandé si des contrôles plus stricts, y compris des mesures obligatoires de vérification de l'âge pour les mineurs de moins de 16 ans, étaient envisagés. Le ministre a confirmé que des consultations préliminaires avaient été lancées pour envisager un éventuel report de l'accès aux réseaux sociaux pour les moins de 16 ans, tout en reconnaissant les défis pratiques et juridiques.

De son côté, Anabelle Savabaddy a pointé l'ampleur des infractions en ligne et la nécessité d'outils robustes d'identification : « Le manque d'identités vérifiées entrave le processus de mise en cause des auteurs de crimes en ligne », a-t-elle rappelé en demandant des mécanismes techniques de filtrage et le retrait des faux

profils. Le ministre a indiqué que Maurice « travaille avec le gouvernement de l'Inde pour obtenir son expertise dans l'établissement de processus et de technologies qui aideront à identifier les auteurs de crimes en ligne et à les traduire en justice ».

Il a ajouté que des amendements aux lois existantes The Children's Act 2020, The Cybersecurity and Cybercrime Act 2021 et l'Information and Communication Technologies Act seraient envisagés afin d'adapter le cadre juridique à la réalité technologique.

« Responsible AI »

Parmi les axes prioritaires annoncés, le gouvernement veut moderniser le cadre légal pour mieux répondre aux nouveaux délits numériques, en particulier ceux liés à l'intelligence artificielle générative. Le ministre a défendu le concept de « Responsible AI » et a annoncé l'introduction d'outils techniques permettant de détecter et d'authentifier les contenus générés par l'IA, afin d'aider les victimes à prouver la falsification et de lutter contre la diffamation et le chantage. « Les lois seront sévères contre les dérives numériques », a-t-il insisté, réaffirmant une tolérance zéro face aux abus.

Sanctions pour les plateformes

La responsabilisation des plateformes constitue un second pilier : elles devront, selon les orientations ministérielles, se conformer aux lois locales, nommer des responsables de conformité basés à Maurice et répondre rapidement aux demandes des autorités. Le ministre a pointé Telegram parmi les plateformes présentant de forts risques en raison de l'anonymat qu'elle facilite. Des sanctions importantes pourraient être appliquées en cas de manquements.

En parallèle, le gouvernement prévoit un volet d'accompagnement social et numérique : déploiement d'outils de prévention, renforcement de la sensibilisation auprès des parents et des écoles, accompagnement psychologique des victimes et renforcement des procédures judiciaires. Le ministre s'est engagé à rendre compte au Parlement du nombre d'affaires portées devant la justice et des condamnations obtenues.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Smartphones d'occasion : les bonnes affaires qui peuvent virer au cauchemar

Entre promotions irrésistibles, ventes éclair sur les réseaux sociaux et pièges bien réels, le marché du smartphone d'occasion connaît un véritable boom. Mais derrière certains prix cassés se cachent parfois des risques qui peuvent coûter très cher aux acheteurs imprudents.

Chaque jour, des dizaines d'annonces de smartphones envahissent Facebook Marketplace, Facebook Bazar et les groupes de vente en ligne. iPhone, Samsung Galaxy, Xiaomi ou Oppo changent régulièrement de mains, alimentant un marché devenu particulièrement dynamique.

Face à l'augmentation constante du prix des appareils neufs, de plus en plus de consommateurs se tournent vers la seconde main pour réaliser des économies substantielles. Certains modèles haut de gamme trouvent même acquéreur en quelques heures seulement. Mais si les bonnes affaires existent bel et bien, les mauvaises surprises sont également nombreuses.

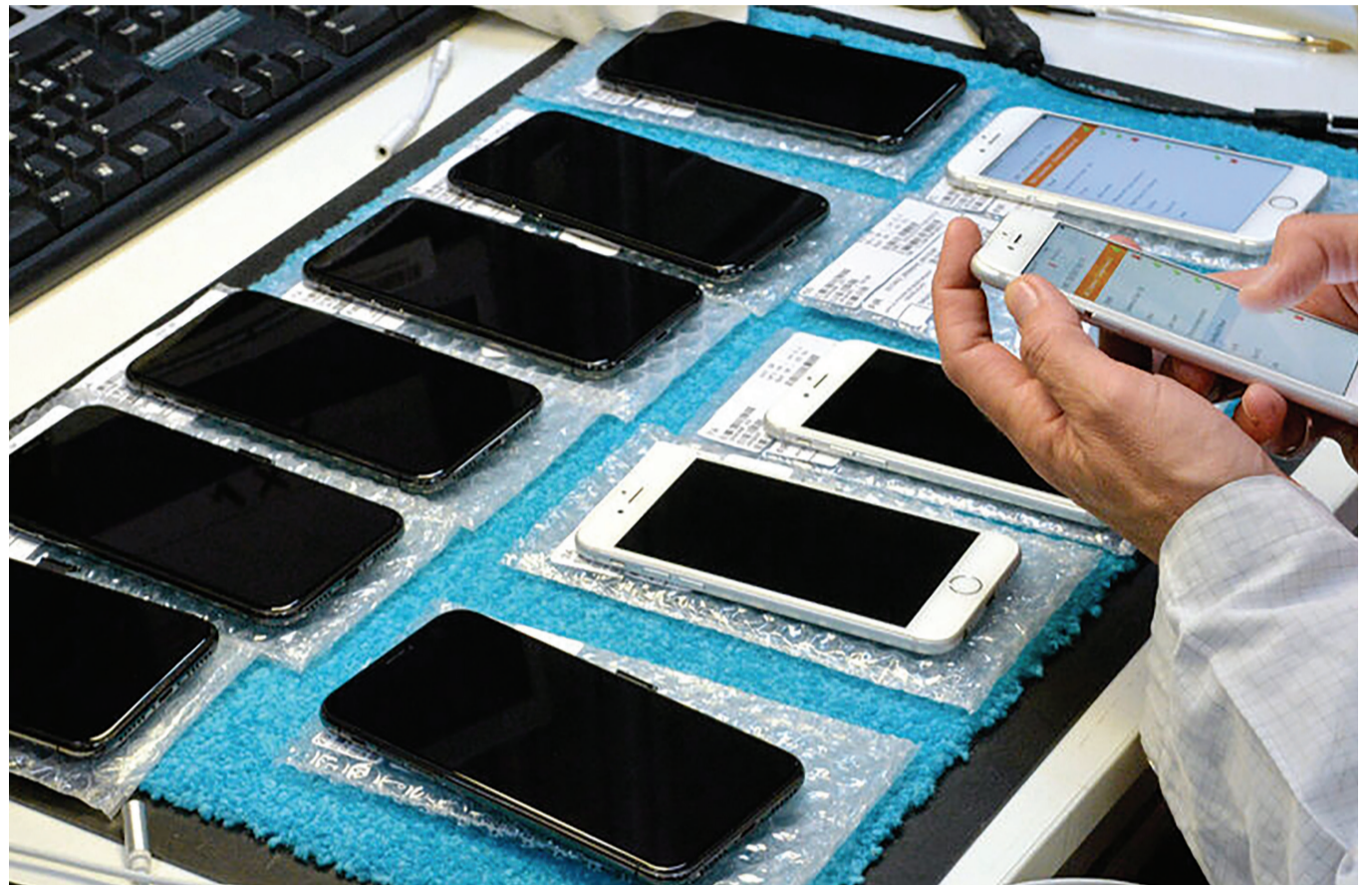
« J'ai payé Rs 10 000 au lieu de Rs 25 000 »

Pour Samuel, l'expérience a été positive. À la recherche d'un téléphone performant sans exploser son budget, il est tombé sur une annonce particulièrement intéressante. « Le téléphone coûtait environ Rs 25 000 neuf. Le vendeur le proposait à Rs 10 000. J'ai pris le temps de tout vérifier avant l'achat : écran, caméra, batterie, connectivité. Finalement, j'ai conclu la transaction et aujourd'hui encore il fonctionne parfaitement », raconte-t-il.

Comme lui, de nombreux acheteurs considèrent désormais le marché de l'occasion comme une alternative intelligente pour accéder à des appareils performants sans se ruiner. Pour les étudiants et les jeunes actifs notamment, cette option représente souvent le seul moyen d'accéder à des modèles haut de gamme.

L'iPhone à Rs 55 000 qui cachait une bombe à retardement

Toutes les histoires ne se terminent cependant pas aussi bien. Un ressortissant sud-africain a récemment échappé



à ce qui aurait pu devenir un véritable casse-tête financier.

« J'avais trouvé un iPhone 17 affiché à Rs 55 000. Le prix semblait très intéressant. Avant de l'acheter, j'ai demandé la facture et les documents. C'est là que j'ai découvert que l'appareil avait été acheté à crédit quelques mois auparavant et qu'il restait encore plus de Rs 103 000 à rembourser à une société de financement. Heureusement que j'ai vérifié », explique-t-il.

Sans cette précaution, l'acheteur aurait pu se retrouver au cœur d'un litige complexe. Selon plusieurs professionnels du secteur, ce type de situation est loin d'être exceptionnel. Certains téléphones mis en vente sont encore sous financement ou font l'objet de différends entre vendeurs et organismes de crédit.

Les papiers avant le paiement

Les spécialistes sont unanimes : avant de remettre le moindre centime, il faut exiger les documents. Facture originale, preuve d'achat, boîte d'origine et numéro IMEI constituent les premiers éléments à vérifier. Le numéro IMEI permet notamment de s'assurer que l'appareil n'a pas été déclaré volé ou perdu.

« Lorsqu'un vendeur refuse de montrer les documents ou évite certaines questions, cela doit immédiatement éveiller les soupçons », explique un commerçant spécialisé dans la téléphonie mobile. Certains acheteurs vont même plus

loin en demandant une pièce d'identité ou en privilégiant les boutiques spécialisées qui offrent une garantie après-vente.

Les réparateurs tirent la sonnette d'alarme

Dans les ateliers de réparation, les histoires de mauvaises affaires se multiplient. Chaque semaine, des clients découvrent que leur prétendue bonne affaire cache en réalité des défauts invisibles au moment de l'achat. Batteries en fin de vie, écrans remplacés par des copies de qualité inférieure, infiltrations d'eau, composants non originaux ou réparations mal effectuées figurent parmi les problèmes les plus fréquents. « Certains appareils paraissent impeccables extérieurement. Mais lorsqu'on les ouvre, on découvre parfois un véritable bricolage interne avec des pièces récupérées sur plusieurs téléphones », confie un technicien comptant plus de quinze années d'expérience.

Le principal problème reste l'absence de garantie. « Une fois l'argent remis, certains vendeurs deviennent injoignables. Lorsque les problèmes apparaissent quelques jours plus tard, il est souvent trop tard », ajoute-t-il.

La seconde main s'impose durablement

Malgré ces risques, le marché continue de séduire. Les smartphones modernes conservent aujourd'hui leurs performances pendant plusieurs années, ré-

duisant la nécessité d'acheter systématiquement le dernier modèle disponible. Cette tendance répond également à une préoccupation environnementale grandissante. Donner une seconde vie à un appareil permet de limiter les déchets électroniques et de réduire l'impact écologique lié à la fabrication de nouveaux téléphones.

Une règle d'or : méfiez-vous des offres trop parfaites

Les experts recommandent plusieurs réflexes simples avant tout achat :

Vérifier le numéro IMEI ;

- Tester l'écran, les caméras et les haut-parleurs ;
- Contrôler l'état de la batterie ;
- Exiger la facture et les documents d'achat ;
- Rencontrer le vendeur dans un lieu public et sécurisé ;
- Éviter les transactions précipitées.

Car derrière certaines annonces aux prix défiant toute concurrence peuvent se cacher des téléphones volés, financés à crédit ou lourdement réparés.

Dans ce marché où les bonnes affaires côtoient parfois les mauvaises surprises, une certitude demeure : un smartphone vendu à un prix anormalement bas doit toujours pousser l'acheteur à redoubler de vigilance. Une économie de quelques milliers de roupies ne vaut jamais le risque de se retrouver avec un appareil problématique ou inutilisable.

Accord Maurice-États-Unis : vers une bataille constitutionnelle sur fond de souveraineté nationale

Une décision du conseil des ministres adoptée le 29 mai dernier provoque déjà une vive controverse politique. Derrière un accord présenté comme un simple mécanisme de coopération logistique entre la République de Maurice et les États-Unis, certains partis de l'opposition y voient une atteinte directe à la souveraineté nationale. Le Congrès Citoyen Mauricien (CCM) envisage désormais un recours constitutionnel devant la Cour suprême, tandis que LALIT réclame la suspension immédiate du projet.

Un accord présenté comme technique, mais aux implications stratégiques

Le conseil des ministres a donné son feu vert à la signature d'un Acquisition and Cross Servicing Agreement entre Maurice et les États-Unis. Selon le gouvernement, cet accord vise à établir un cadre de coopération permettant la fourniture réciproque de soutien logistique, de matériels et de services afin d'améliorer l'interopérabilité et l'efficacité opérationnelle entre les forces américaines et la Mauritius Police Force.

Le texte prévoit également des procédures communes pour les demandes d'assistance, les mécanismes de remboursement, les règles de gestion de l'information ainsi que les modalités administratives entourant cette coopération. Si les autorités présentent cette initiative comme un outil de collaboration technique, ses détracteurs estiment qu'elle ouvre la voie à une implication beaucoup plus profonde des États-Unis dans les structures sécuritaires mauriciennes.

Le CCM redoute une remise en cause de l'indépendance nationale

Pour Me Sanjeev Teeluckdharry, leader du Congrès Citoyen Mauricien, l'enjeu dépasse largement le simple cadre logistique. Selon lui, cette décision pourrait



constituer un précédent dangereux en matière de souveraineté. Il s'interroge sur les véritables conséquences de cet accord et sur la place qu'il pourrait accorder à l'appareil militaire américain dans l'architecture sécuritaire mauricienne.

Le leader du CCM estime que l'indépendance acquise en 1968 ne peut être affaiblie par une décision prise sans véritable débat national. À ses yeux, la question mérite un examen approfondi afin de déterminer si cet engagement est compatible avec les principes constitutionnels qui fondent l'État mauricien.

Une procédure qui suscite des interrogations

Les critiques ne portent pas uniquement sur le contenu de l'accord, mais également sur la manière dont il a été approuvé. L'ancien Senior Magistrate Sachin Boodhoo, aujourd'hui leader adjoint du CCM, considère que les objectifs précis du texte demeurent insuffisamment expliqués au public.

Selon lui, plusieurs zones d'ombre persistent concernant les implications concrètes de cette coopération pour les citoyens et pour les institutions

chargées de la sécurité nationale. Pour le CCM, la population a le droit de connaître avec précision la portée réelle des engagements que l'État s'apprête à contracter.

Diego Garcia et les tensions internationales en toile de fond

Les opposants à l'accord estiment également que le contexte géopolitique actuel rend cette initiative particulièrement sensible. Ils évoquent les tensions croissantes au Moyen-Orient, les affrontements impliquant les États-Unis et leurs alliés ainsi que les incidents ayant concerné la base militaire de Diego Garcia ces dernières années.

Selon eux, un rapprochement accru entre les structures sécuritaires mauriciennes et américaines pourrait exposer indirectement Maurice à des enjeux stratégiques dépassant largement son cadre national. Cette perspective alimente les inquiétudes de ceux qui craignent que le pays soit progressivement entraîné dans des rivalités internationales qui ne relèvent pas de ses intérêts directs.

Face à ces préoccupations, le CCM an-

nonce travailler sur une demande de révision constitutionnelle qui pourrait être déposée devant la Cour suprême dans les prochaines semaines.

Le parti souhaite que la justice examine si un accord de cette nature respecte pleinement les principes de souveraineté, d'indépendance et d'autodétermination consacrés par la Constitution mauricienne. Pour ses dirigeants, il s'agit d'une question fondamentale qui mérite d'être tranchée au plus haut niveau juridique.

LALIT dénonce une « offre publique d'achat » sur la souveraineté

De son côté, LALIT adopte une position encore plus ferme. Dans un communiqué signé par Alain Ah Vee et Rajni Lallah, le parti réclame la suspension immédiate de la décision gouvernementale. Il considère que l'accord risque d'intégrer la Mauritius Police Force dans un dispositif dominé par l'appareil militaire américain.

Selon LALIT, le texte officiel utilise un langage volontairement technique qui masque les véritables conséquences politiques de l'accord.

Le parti affirme que cette coopération créerait une relation profondément déséquilibrée entre une puissance militaire mondiale et une petite nation insulaire qui continue de revendiquer sa pleine souveraineté sur l'archipel des Chagos.

Le débat sur la souveraineté relancé

Pour le CCM comme pour LALIT, la priorité devrait demeurer la consolidation de la souveraineté mauricienne sur l'ensemble de son territoire avant tout nouvel engagement sécuritaire avec une puissance étrangère. Les deux formations réclament désormais un débat national transparent permettant aux citoyens de mesurer les enjeux réels de cet accord.

Au-delà des aspects administratifs et logistiques, la controverse ouvre une réflexion beaucoup plus large sur la place de Maurice dans l'équilibre géopolitique régional, sur la question de Diego Garcia et sur la définition même de la souveraineté nationale au XXI^e siècle.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

La guerre intestine entre médecins spécialistes et ministère éclate au grand jour

● Anil Bachoo : « Ce n'est pas seulement une question d'argent, c'est une question de vie ou de mort »

Le décès tragique de B.M., une jeune femme enceinte de 21 ans, survenu au Sir Seewoosagar Ramgoolam National Hospital (SSRN) en mai 2026, a ravivé au Parlement un débat aussi sensible que crucial sur l'absence de médecins spécialistes dans les hôpitaux publics, en particulier durant la nuit. Au cœur des échanges entre le ministre de la Santé et du Bien-être, Anil Bachoo, la députée Anabelle Savabaddy et le Dr Farhad Aumeer : la question de la présence 24 heures sur 24 des gynécologues-obstétriciens et le lien possible entre cette organisation des services et l'issue fatale de cette patiente.

À l'Assemblée nationale, le ministre Bachoo a d'abord retracé minutieusement le parcours de soins de la jeune femme. Une enquête préliminaire, présidée par le Regional Health Director par intérim, a recommandé une enquête approfondie, menée le 28 mai 2026 par un comité indépendant. Celui-ci était composé d'un Regional Health Director par intérim de l'hôpital Dr A.G. Jeetoo ainsi que de deux consultants en obstétrique et gynécologie des hôpitaux Victoria et Jawaharlal Nehru.

Selon le rapport, le manque de suivi prénatal a largement prédisposé la jeune femme à un décollement placentaire ainsi qu'à une coagulation intravasculaire disséminée aiguë (Disseminated Intravascular Coagulation - DIC). Toutefois, c'est la question de la présence ou plutôt de l'absence physique d'un gynécologue à 3 heures du matin qui a suscité les critiques les plus virulentes au Parlement.

La députée Anabelle Savabaddy a demandé au ministre si aucun gynécologue n'était présent à cette heure-là, établissant un lien avec la récente décision de l'Employment Relations Tribunal (ERT) concernant le travail des spécialistes dans le cadre du système 24/7.



Le ministre a confirmé : « Il est un fait que le gynécologue n'était pas présent à ce moment-là. Il donnait des instructions par téléphone, mais n'est arrivé qu'aux alentours de 6 heures du matin. »

Anil Bachoo a replacé cette situation dans son contexte institutionnel. Le rapport du Pay Research Bureau (PRB) de 2008 prévoyait que les consultants et spécialistes en obstétrique-gynécologie, en pédiatrie et en anesthésie



soient physiquement présents toute la nuit dans les hôpitaux régionaux afin de réduire la mortalité maternelle et infantile.

Une décision syndicale jugée précipitée

Cependant, en août 2022, le gouvernement de l'époque a mis en œuvre ce système 24/7 sans disposer d'un nombre suffisant de spécialistes. Un conflit avec la Government Medical and Dental Officers Association a alors éclaté et l'ERT a jugé que l'imposition de services spécialisés 24/7 constituait une modification unilatérale des conditions d'emploi. Les spécialistes ne pouvaient donc plus être contraints d'être présents physiquement en permanence, mais uniquement d'être joignables et de se déplacer lorsqu'ils étaient appelés.

Le ministre a dénoncé le fait que, dès la publication de la décision de l'ERT, le syndicat a écrit aux médecins concernés pour leur demander d'interrompre immédiatement le système 24/7, sans attendre l'issue de discussions plus approfondies. Il a regretté que « quelques-uns » abusent de cette décision, tout en reconnaissant la rareté de ces spécialistes et les contraintes auxquelles est confronté le service public de santé.

Les médecins spécialistes ont-ils pris la santé publique en otage ?

Face à cette situation, Anil Bachoo a

annoncé l'élaboration d'un protocole « très strict et sérieux » afin que, dès qu'une vie est en danger, non seulement le médecin responsable de la discipline concernée, mais également tous les professionnels directement ou indirectement impliqués soient tenus d'être présents physiquement.

« Ce n'est pas seulement une question d'argent, c'est une question de vie ou de mort », a-t-il insisté. Le Dr Farhad Aumeer, également député, a pour sa part élargi le débat à la disponibilité d'autres spécialistes, notamment les hématologues. Il a souligné que la coagulation intravasculaire disséminée constitue une cause fréquente de décès maternels et a estimé qu'« il est grand temps » que tous les hôpitaux publics disposent d'un consultant hématologue afin de mieux gérer ce type d'urgence.

Le ministre s'est dit prêt à examiner cette proposition « favorablement », tout en rappelant qu'il s'agit là encore d'une spécialité confrontée à une importante pénurie de professionnels et que le soutien d'organismes internationaux, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pourrait s'avérer nécessaire.

Enfin, au nom de la transparence et dans l'intérêt de la justice, le ministère a décidé de transmettre le dossier au Medical Council of Mauritius afin qu'une enquête plus approfondie soit menée et que, le cas échéant, des sanctions appropriées puissent être envisagées.



DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Violences, trafics et décès troublants, les questions se multiplient

La mort de deux détenus en quelques jours, survenue il y a environ trois semaines à la prison centrale de Beau-Bassin, relance les interrogations sur le fonctionnement du système carcéral. Le dernier cas en date remonte à dimanche. Un détenu a été retrouvé mort dans sa cellule. Entre soupçons de violences, trafic de drogue, surpopulation, insuffisances sécuritaires et manque de formation du personnel, ces drames ravivent un malaise ancien. Alors que les enquêtes se poursuivent, plusieurs voix réclament désormais une remise en question profonde de l'administration pénitentiaire ainsi qu'une enquête judiciaire indépendante.

Derrière les hauts murs gris de Beau-Bassin, le silence carcéral a de nouveau été brisé par la mort. La prison centrale de Beau-Bassin traverse l'une des périodes les plus sensibles de ces dernières années. En l'espace de quelques jours, deux détenus ont perdu la vie dans des circonstances qui alimentent interrogations, inquiétudes et spéculations.

Il s'agit de Jeff Axcel Perrine, 27 ans, et de Dyan Sawmy, 32 ans. Ce dernier est décédé le 5 mai 2026 après avoir été transféré d'urgence à l'hôpital Jawaharlal Nehru. Incarcéré depuis le 20 avril dans une affaire liée au trafic de drogue, il est mort des suites d'une fracture du crâne, selon les conclusions de l'autopsie.

Un autre détenu, âgé de 40 ans, a été retrouvé mort dans sa cellule à la prison de Beau-Bassin dimanche matin. Originaire de Vale, il était placé en détention préventive. Dans un communiqué, le département pénitentiaire a indiqué qu'une enquête policière a été ouverte. Au-delà des enquêtes en cours, ces décès survenus en milieu carcéral ravivent une question profonde : que se passe-t-il réellement derrière les murs des prisons ?

Beau-Bassin, cœur du système carcéral. Officiellement, les autorités appellent

à la prudence. Mais les interrogations se multiplient. S'agit-il réellement de morts naturelles, d'actes de violence liés à d'éventuels règlements de comptes internes ou encore de véritables suicides ? Existe-t-il des tentatives de dissimulation autour des véritables causes de certains décès survenus en détention ?

Ces questions, qui circulent depuis plusieurs années dans les couloirs du système pénitentiaire, resurgissent aujourd'hui avec force. La prison centrale de Beau-Bassin demeure l'établissement pénitentiaire le plus important du pays. Elle accueille des détenus condamnés pour divers types d'infractions, allant des crimes violents aux délits liés à la drogue.

Au fil des années, l'établissement a régulièrement été confronté à des critiques concernant la surpopulation, les trafics internes, les violences entre détenus et les conditions de détention. Les récents décès, dont certains demeurent entourés de zones d'ombre, accentuent les inquiétudes quant au climat qui règne au sein de la prison.

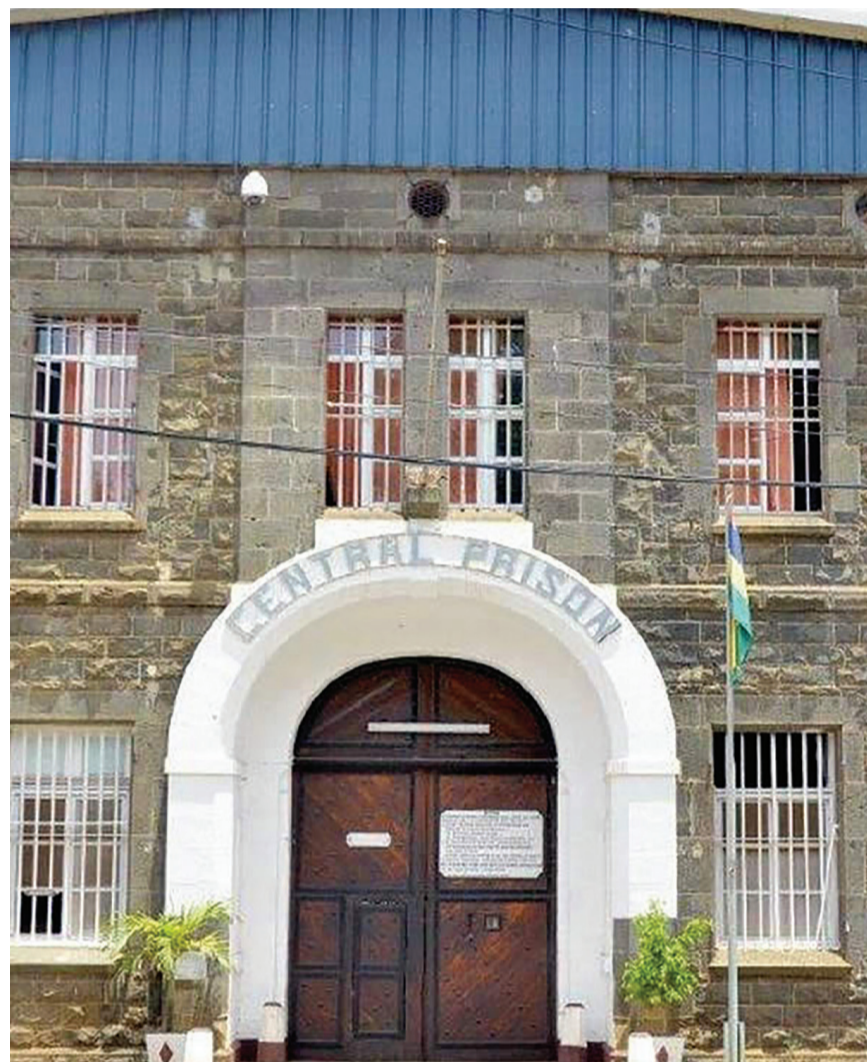
Drogue, téléphones et violences : tensions entre prisonniers

Au sein même des établissements pénitentiaires, une économie clandestine semble continuer à prospérer. Malgré les règlements stricts, plusieurs produits interdits circuleraient toujours entre les cellules : drogue, cigarettes, téléphones portables et parfois même objets dangereux. Ces trafics illégaux seraient devenus l'une des principales sources de tensions entre détenus.

« Les bagarres éclatent souvent autour de dettes, de transactions ou de luttes d'influence entre groupes de prisonniers. Certaines altercations dégénèrent en véritables bains de sang. Dans cet univers fermé, les rapports de force restent omniprésents. Les détenus les plus vulnérables peuvent rapidement devenir des cibles, tandis que d'autres imposent leur domination à travers la violence ou les trafics. La prison ne fonctionnerait donc pas uniquement selon les règles officielles de l'administration, mais aussi selon des codes parallèles imposés par certains détenus », souligne-t-on.

Gangs rivaux

Les gangs rivaux seraient bel et bien



présents en prison. En avril 2023, une violente altercation a eu lieu entre des gangs rivaux, à tel point que le Premier ministre de l'époque, Pravind Jugnauth, avait exigé un rapport détaillé précisant les circonstances de la rixe ainsi que les mesures de sécurité prises après cet incident sanglant. « Il faut à tout prix mettre de l'ordre dans les prisons, surtout à Melrose, Beau-Bassin et au GRNO. La guerre des gangs en prison est une réalité. Pou ena enn zour kot enn gard pou gagn enn kout kouto ar enn prizonie », déplorent certains gardiens affectés au département General Duties.

Caméras défaillantes et « blind spots »

Autre problème régulièrement évoqué par plusieurs informateurs basés au département General Duties : la qualité du système de surveillance. Selon plusieurs sources, certaines caméras offriraient des images de mauvaise qualité, compliquant considérablement les enquêtes internes.

Plus grave encore, plusieurs « blind spots », soit des angles morts, existeraient à l'intérieur des prisons. Des zones échappant partiellement à la

surveillance où pourraient se dérouler divers trafics ou actes de violence. Dans un établissement où la sécurité repose largement sur le contrôle visuel et la prévention rapide des incidents, ces failles techniques soulèvent de sérieuses inquiétudes.

Enquête judiciaire sur la prison

Les critiques ne visent pas uniquement les infrastructures. Le fonctionnement administratif du système pénitentiaire est lui aussi remis en question. Plusieurs voix réclament l'institution d'une enquête judiciaire approfondie sur la gestion globale des prisons. L'objectif : examiner les procédures internes, les mécanismes disciplinaires, les contrôles de sécurité et la chaîne des responsabilités.

Le modèle actuel a-t-il atteint ses limites ? « La gestion carcérale nécessite aujourd'hui des compétences spécifiques en psychologie, en gestion des conflits, en réhabilitation sociale et en sécurité pénitentiaire moderne. La prison moderne ne peut plus être administrée uniquement sous un angle sécuritaire ou disciplinaire », estime-t-on.

Michel Vieillesse de la National Preventive Mechanism Division : « Trois décès en l'espace de dix jours, ce n'est pas un chiffre anodin »

La succession de décès enregistrés récemment en milieu carcéral suscite de vives interrogations. Pour Michel Vieillesse, de la National Preventive Mechanism Division, une telle série de drames ne peut être considérée comme normale et mérite des investigations approfondies.

« Trois décès en l'espace de dix jours, ce n'est pas un chiffre anodin. Lorsqu'autant de morts surviennent dans un délai aussi court en milieu carcéral, cela soulève forcément des interrogations sur les conditions de détention, le suivi des détenus et les mécanismes de prévention en place », insiste Michel Vieillesse.

Face à cette situation préoccupante, notre interlocuteur rappelle que plusieurs causes peuvent expliquer un décès en prison : mort naturelle, intoxication, suicide, accident ou encore homicide. Mais quelle que soit l'origine du drame, chaque cas fait l'objet d'une attention particulière de la part de la commission. La National Preventive Mechanism Division de la Commission nationale des droits de l'homme a pour mission de veiller au respect des droits fondamentaux des détenus.



« La commission a la responsabilité de s'assurer que les conditions de détention soient humaines. Nous avons aussi le mandat de garantir le droit à la vie des détenus », explique Michel Vieillesse. Notre interlocuteur précise que lorsque des soupçons de « foul play » émergent, une enquête est ouverte afin de faire la lumière sur les circonstances exactes du décès. Des recommandations peuvent ensuite être formulées si des manquements sont constatés. Dans la pratique, les investigations mobilisent plusieurs acteurs. Le personnel

médical, les gardiens et les codétenus sont interrogés. Les images de vidéosurveillance sont également analysées afin de reconstituer le fil des événements. Dans certains cas, l'enquête de la commission se déroule parallèlement à celle de la police.

« Les objectifs ne sont pas les mêmes. La police mène une enquête criminelle tandis que la commission mène une enquête systémique, c'est-à-dire qu'elle analyse le système afin d'identifier ce qui peut être amélioré pour éviter que de telles situations ne se reproduisent », explique-t-il.

Une quinzaine de décès chaque année, 25 cas en 2025

Sollicitée pour une déclaration à la suite des récents décès survenus en milieu carcéral, l'administration pénitentiaire appelle à la prudence. « Il y a des questions qui se posent après chaque décès en prison », souligne-t-on.

Les autorités rappellent également que les décès en détention ne constituent pas un phénomène nouveau. En moyenne, une quinzaine de décès sont enregistrés chaque année au sein des établissements pénitentiaires.



Morts sous les verrous : 37 décès recensés depuis novembre 2024

Deux décès en cellule policière, trente-cinq en prison. Les chiffres dévoilés au Parlement mardi dernier par le Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Navin Ramgoolam, relancent le débat sur les conditions de détention et les responsabilités de l'État.

Entre enquêtes en cours, soupçons de « foul play » et pendaisons derrière les barreaux, le dossier reste explosif. La question sensible des décès en détention a refait surface à l'Assemblée nationale à l'initiative de la députée Anabelle Savabaddy. Répondant à une interpellation parlementaire, Navin Ramgoolam a révélé que 37 décès ont été enregistrés entre novembre 2024 et le 14 mai 2026 : deux en détention policière et 35 en milieu carcéral.

Les deux décès survenus en garde à vue en août et en décembre 2025 font toujours l'objet d'enquêtes policières. Le Premier ministre a indiqué que des soupçons d'acte criminel planent sur ces deux affaires. Selon les premiers éléments, les victimes auraient été agressées par des membres du public

avant leur arrestation dans des affaires présumées de vol.

Quatre individus ont été arrêtés puis provisoirement inculpés pour coups et blessures ayant causé la mort sans intention de la donner ainsi que pour homicide involontaire. Ils ont depuis obtenu la liberté sous caution.

Concernant les établissements pénitentiaires, 35 enquêtes ont été ouvertes. Parmi les décès recensés, 24 ont été attribués à des causes naturelles tandis que sept détenus seraient morts par asphyxie à la suite d'une pendaison. Quatre autres cas demeurent toujours sous investigation.

Le chef du gouvernement a également confirmé l'existence de soupçons de « foul play » dans deux décès survenus en prison. À ce stade toutefois, aucun suspect n'a été arrêté dans ces dossiers.

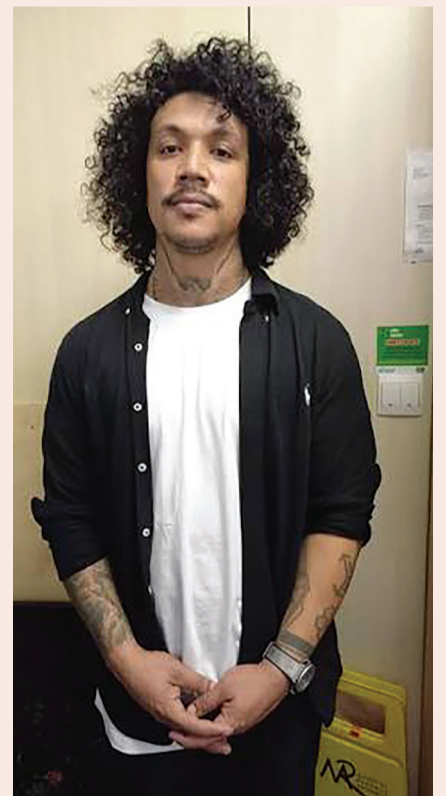
Permes, Louise, Martingale...

Un lourd passif de morts controversées. Ces nouveaux drames ne surgissent pas dans un vide historique. Depuis plusieurs années, plusieurs décès en prison ont alimenté les débats sur les

conditions de détention et la transparence des enquêtes internes.

Quelques noms continuent de hanter les mémoires :

- Jean Caël Permes, retrouvé mort à la prison de Phoenix, surnommée « La Bastille », le 5 mai 2020. Les images de son cadavre avaient fait le tour des réseaux sociaux ;
- Michael Louise, dont le corps avait été retrouvé sans vie dans sa cellule à la prison de Beau-Bassin avec de multiples blessures, au lendemain d'une mutinerie en mars 2020 ;
- John Mick Martingale, âgé de 32 ans, retrouvé pendu dans sa cellule à la prison centrale de Beau-Bassin le 8 septembre 2022 ;
- Andy Selmour, dont l'agression à la prison de haute sécurité de Melrose, qui a conduit à son décès, serait liée à une livraison présumée de drogue synthétique qu'il devait recevoir, en décembre 2025.



Des gardiens confrontés à une pression constante

Le métier d'officier pénitentiaire demeure particulièrement éprouvant. Entre tensions permanentes, risques de violence et gestion psychologique

des détenus, plusieurs observateurs estiment que les gardiens manquent souvent de soutien et de formation adaptée. La Prisons Officers Association (POA) a été sollicitée pour une déclaration téléphonique. Toutefois, malgré plusieurs tentatives, nos appels sont restés sans réponse.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Crimes financiers: la FCC mobilise le secteur de l'assurance pour resserrer l'étai

Face à des crimes financiers toujours plus sophistiqués, la Financial Crimes Commission (FCC) renforce son dispositif de prévention et de sensibilisation. En plaçant le secteur de l'assurance au cœur de sa stratégie, l'organisme entend accroître les capacités de détection, de conformité et de coopération afin de mieux faire face aux nouvelles menaces qui pèsent sur l'intégrité du système financier.

Dans un contexte mondial marqué par la montée en puissance des fraudes complexes, du blanchiment d'argent et des crimes économiques transnationaux, la lutte contre les délits financiers est devenue une priorité stratégique pour les autorités de régulation. À Maurice, la FCC a choisi de consolider cette lutte en s'appuyant sur un acteur clé de l'écosystème financier : le secteur de l'assurance.

C'est dans cette optique qu'un atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités a été organisé au siège de la FCC, au Réduit Triangle à Moka. Menée en partenariat avec l'Insurers Association of Mauritius, cette initiative a réuni près de 70 participants représentant 15 compagnies et organisations du secteur assurantiel.

L'objectif était clair : renforcer la vigilance des opérateurs face aux nouvelles formes de criminalité financière et consolider les mécanismes de coopération entre le secteur privé et l'autorité de régulation.

Des criminels toujours plus ingénieux

Prenant la parole lors de l'ouverture de l'atelier, Me Richard Rault, Commissaire de la FCC, a mis en garde contre l'évolution rapide des crimes financiers, désormais caractérisés par une forte technicité et une utilisation croissante des outils numériques.

Selon lui, le secteur de l'assurance occupe une position stratégique dans la détection des activités suspectes grâce à sa capacité à identifier des transactions inhabituelles, des comportements atypiques ou encore des tentatives de fraude élaborées.



Le Commissaire a rappelé que la lutte contre la criminalité financière ne peut être efficace sans une collaboration étroite entre les institutions de contrôle et les opérateurs économiques. Les compagnies d'assurance ont ainsi un rôle essentiel à jouer dans la protection de l'intégrité du système financier à travers des mécanismes de conformité rigoureux, des procédures de signalement efficaces et une coopération proactive avec la FCC.

Il a également insisté sur la nécessité d'adapter continuellement les mécanismes de contrôle face à des réseaux criminels qui exploitent de plus en plus les technologies numériques pour contourner les dispositifs de surveillance traditionnels.

L'assurance en première ligne contre la fraude

Le secrétaire général de l'Insurers Association of Mauritius, Vashish Ramkhelawon, a pour sa part souligné l'importance du secteur de l'assurance dans la prévention et la détection des crimes financiers.

Il a rappelé que les menaces évoluent rapidement et prennent des formes variées : fraude à l'assurance, cybercriminalité, usurpation d'identité, falsification de documents ou encore exploitation de plateformes numériques à des fins illicites.

Face à ces nouveaux risques, il estime indispensable de renforcer en permanence les compétences des professionnels du secteur. Selon lui, seule une formation continue permettra aux compagnies d'assurance de conserver

un haut niveau de résilience face à des criminels de plus en plus organisés et technologiquement avancés.

De la théorie à l'action

Au-delà des discours, l'atelier organisé par la FCC avait une vocation résolument pratique. Il visait à fournir aux participants des outils concrets pour améliorer leurs capacités de détection, de prévention et de conformité.

Parmi les thèmes abordés figuraient les risques spécifiques liés aux crimes financiers dans le secteur assurantiel, les obligations de déclaration des transactions suspectes, les indicateurs permettant d'identifier des comportements frauduleux, les exigences réglementaires en matière de conformité ainsi que les mesures préventives à mettre en œuvre dans les opérations quotidiennes.

Les différentes sessions ont permis aux participants de mieux comprendre leurs responsabilités légales et leur rôle dans la chaîne de prévention des crimes financiers.

Plusieurs professionnels ont également sollicité des éclaircissements sur des questions techniques telles que les ordonnances de saisie-arrest (attachment orders), les lignes directrices émises par la FCC ou encore les procédures de transmission d'informations dans le cadre d'enquêtes financières.

Vers une vigilance collective renforcée

Les échanges ont également mis en évidence la nécessité d'élargir ce type de formation à un plus grand nombre de collaborateurs au sein des compagnies d'assurance. Plusieurs participants ont plaidé pour une diffusion plus large des bonnes pratiques et des exigences réglementaires afin de renforcer la culture de conformité à tous les niveaux des organisations.

À travers cette initiative, la FCC envoie un message clair : face à des criminels qui innoveront sans cesse, la vigilance, la formation continue et la coopération entre les secteurs public et privé demeurent les meilleures armes pour protéger le système financier et préserver la confiance du public.



DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Crypto-actifs : la MRA serre la vis et traque les transactions numériques

Maurice franchit une nouvelle étape dans le renforcement de la transparence fiscale. Le pays a officiellement signé le Multilateral Competent Authority Agreement on Automatic Exchange of Information (MCAA), marquant son adhésion aux standards internationaux en matière d'échange automatique d'informations fiscales. Dans ce contexte, la Mauritius Revenue Authority (MRA) entend renforcer la surveillance des flux liés aux crypto-actifs grâce à l'adoption du Crypto-Asset Reporting Framework (CARF), un dispositif international visant à encadrer la fiscalité des actifs numériques et à réduire l'opacité des transactions transfrontalières.

La MRA explique que le CARF, développé sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a pour objectif de structurer la collecte et l'échange automatique d'informations relatives aux transactions en crypto-actifs.

Dans ce cadre, les prestataires de services liés aux crypto-actifs plateformes d'échange, intermédiaires financiers et opérateurs de portefeuilles numériques devront collecter et transmettre des données précises concernant leurs clients, notamment leur identité fiscale, leur juridiction de résidence, la nature des transactions effectuées ainsi que les volumes échangés. Ces informations seront ensuite automatiquement partagées entre les administrations fiscales des pays signataires.

Vers la fin de l'anonymat fiscal dans l'univers crypto

Avec cette adhésion, la MRA renforce la surveillance des flux crypto tant au niveau national qu'international, en s'appuyant sur un mécanisme d'échange automatique d'informations (AEOI). Concrètement, les transactions réalisées par des résidents mauriciens sur des plateformes étrangères pourront désormais être intégrées dans un système international



d'échange d'informations fiscales, permettant une meilleure traçabilité des flux financiers liés aux actifs numériques. Cette évolution marque un durcissement progressif du cadre de supervision des crypto-actifs, dans un contexte où ce marché connaît une croissance rapide.

Le CARF vise à réduire les risques liés à l'évasion fiscale, au blanchiment de capitaux et à l'utilisation des crypto-actifs à des fins illicites. En intégrant ce dispositif, la MRA s'aligne sur les meilleures pratiques internationales tout en renforçant sa capacité de suivi des opérations réalisées sur les marchés numériques.

Il convient de rappeler que Maurice dispose déjà d'un cadre réglementaire pour les actifs virtuels, notamment à travers la supervision des Virtual Asset Service Providers (VASPs) par la Financial Services Commission ainsi que par les obligations existantes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Le CARF vient ajouter une couche supplémentaire de contrôle en introduisant un échange structuré et automatisé de données fiscales entre juridictions.

De nouvelles obligations pour les opérateurs du secteur

Cette nouvelle architecture de surveillance implique des obligations renforcées pour les acteurs du marché des crypto-actifs, qui devront adapter leurs systèmes de conformité et de reporting aux standards internationaux, notamment en ce qui concerne les formats techniques de transmission des données.



Pour les utilisateurs, cette évolution se traduira par une réduction progressive de l'anonymat fiscal dans les transactions crypto transfrontalières. La mise en œuvre du CARF devrait se faire de manière progressive. À cet effet, le Multilateral Competent Authority Agreement signé dans le cadre du CARF (CARF MCAA), les règles du Crypto-Asset Reporting Framework (CARF) ainsi que les commentaires associés, de même que le guide utilisateur du schéma CARF destiné aux autorités compétentes et aux prestataires de services sur crypto-actifs, sont désormais disponibles

sur le site de la MRA.

Rs 174,1 milliards collectés malgré les vents contraires

Dans son dernier rapport annuel couvrant l'exercice terminé le 30 juin 2025, la MRA dresse le portrait d'un environnement économique mondial particulièrement complexe. L'administration fiscale évoque notamment les incertitudes liées au commerce international, la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, les tensions géopolitiques, les effets du changement climatique ainsi que l'accélération des transformations technologiques.

Sur le plan national, la MRA souligne que les finances publiques demeurent sous pression, avec une dette publique estimée à environ Rs 620 milliards, soit 86,4 % du PIB.

Malgré ce contexte difficile, l'organisme a enregistré une performance notable avec Rs 174,1 milliards de recettes fiscales collectées, représentant une hausse de 15,8 % par rapport à l'exercice précédent. La MRA indique également avoir émis Rs 11 milliards de redressements fiscaux à l'encontre de contribuables non conformes et récupéré Rs 3,3 milliards de dettes fiscales, dont près de Rs 1 milliard grâce à des programmes incitatifs.

Digitalisation et lutte contre la fraude

L'administration fiscale met également en avant les progrès réalisés en matière de digitalisation. Près de 100 % des déclarations et paiements fiscaux sont désormais effectués en ligne, tandis que plus de 90 % des remboursements d'impôt sur le revenu sont traités en moins de dix jours.

Du côté des douanes, les opérations de contrôle ont permis des saisies de drogues évaluées à Rs 2,6 milliards. Toutefois, plusieurs défis demeurent. Le rapport fait état d'un stock de dettes fiscales à recouvrer estimé à environ Rs 22 milliards, tandis que les montants faisant l'objet de litiges dépassent Rs 34 milliards.

Face à ces enjeux, la MRA affirme qu'elle poursuivra ses efforts de modernisation, de renforcement de la conformité fiscale et d'amélioration de la collecte des recettes dans un environnement économique qui reste marqué par de nombreuses incertitudes.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

L'info sans compromis

Abonnez-vous dès maintenant

- > Politique
- > Business
- > Sport
- > International
- > Culture & Société

Chaque semaine,
Le Journal du Dimanche
vous livre :

- > Des enquêtes exclusives
- > Des interviews sans concession
- > Des analyses économiques pointues
- > Les coulisses du pouvoir
- > Les grandes tendances à Maurice et à l'international



 | Journaldudimanche.com

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Un nouveau sentier côtier de 3 km voit le jour entre Le Bouchon et Virginia

La nécessité de protéger et de préserver l'environnement tout en faisant face aux impacts du changement climatique a été mise en avant à l'occasion des activités marquant la Journée mondiale de l'environnement 2026.

Les ministres du Logement et des Terres, Shakeel Mohamed, de l'Environnement, Rajesh Bhagwan, et de l'Agro-industrie, Arvin Boolell, ont procédé à l'inauguration d'un sentier côtier de 3 km reliant la plage publique de Le Bouchon aux Pas Géométriques de Virginia, dans la région de Pont Naturel.



Cette initiative s'inscrit dans le cadre des activités organisées pour la Journée mondiale de l'environnement 2026, célébrée chaque année le 5 juin, avec pour thème cette année l'action urgente face au changement climatique. Shakeel Mohammed a salué les parties prenantes ayant contribué à la réalisation de ce sentier côtier. Il a annoncé que la possibilité d'étendre le parcours jusqu'à Gris-Gris serait examinée. Il a également insisté sur la nécessité d'intégrer les considérations environnementales dans tous les projets de développement, soulignant que la croissance économique ne peut se faire au détriment de l'environnement.

Il a par ailleurs appelé à une collaboration renforcée entre le secteur public, le privé et la société civile, tout en encourageant les propositions des ONG et du public. De son côté, le ministre de l'Environnement a réitéré l'ambition du gouvernement d'inscrire les droits de la nature dans la Constitution, dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, notamment l'érosion côtière. Il a également rappelé que près de Rs 3 milliards sont consacrés aux opérations de nettoyage et de collecte des déchets.

Concernant le sentier côtier, il a indiqué que le projet remonte à 2004 avec une initiative de reboisement pilote sur

les Pas Géométriques de Virginia, en collaboration avec le Sugar Investment Trust. Plus de 2 500 plantes endémiques ont été mises en terre dans le cadre de la restauration de la forêt côtière. Un comité technique examinera désormais l'extension du sentier jusqu'à Gris-Gris.

Le ministre de l'Agro-industrie a, pour sa part, insisté sur la nécessité de sensibiliser la population à la protection de la nature et de promouvoir la biodiversité. Il a également annoncé la mise en place d'un cadre législatif renforcé à travers les futurs projets de loi sur les zones humides et les forêts.



Pont Takamaka : la reconstruction sera achevée d'ici fin juillet 2026, la route rouverte le 10 juillet

Les travaux de reconstruction du pont Takamaka, situé sur John Kennedy Avenue à Vacoas, seront achevés d'ici la fin du mois de juillet 2026. Toutefois, la circulation sera rétablie à partir du 10 juillet 2026, a annoncé le ministre des Infrastructures nationales, Ajay Gunness.

Selon le ministre Gunness, la reconstruction du pont Takamaka répond à une recommandation de la Land Drainage Authority et s'inscrit dans le Land Drainage Master Plan. L'objectif principal est de renforcer la sécurité des habitants et de réduire les risques de pertes humaines et matérielles en cas d'inondations. Le projet, initialement prévu en 2022 pour un coût de Rs 20,7 millions, avait été retardé. Il a finalement démarré



en février 2026, après des ajustements convenus entre le gouvernement et l'entrepreneur, pour une durée de cinq mois.

De son côté, le ministre Jyoti Jeetun a indiqué que les discussions ont également porté sur la gestion du trafic, la congestion routière et les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques de la zone. Une rencontre sera organisée avec les commerçants concernés afin d'étudier des mesures d'accompagnement. Également présent, le ministre Mahen Goondea a, pour sa part, salué un projet jugé important pour la région, tout en appelant les habitants à la patience jusqu'à l'achèvement des travaux, assurant que des mesures de soutien seront mises en place.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Récifs coralliens : les scientifiques redoutent un point de non-retour

Un reportage de CBC News et CBC Radio, publié dans la série What On Earth, tire la sonnette d'alarme sur l'état préoccupant des récifs coralliens. Le média canadien décrit des écosystèmes autrefois foisonnants de vie et de couleurs, aujourd'hui largement blanchis sous l'effet combiné du réchauffement climatique et de multiples pressions environnementales.



Le blanchissement des coraux survient lorsque ceux-ci expulsent les algues microscopiques avec lesquelles ils vivent en symbiose. Ces algues leur fournissent une grande partie de leur énergie et leur donnent leurs couleurs caractéristiques. Lorsqu'elles disparaissent, les coraux deviennent blancs, s'affaiblissent et peuvent mourir si les conditions ne s'améliorent pas rapidement. Cette dégradation constitue une menace directe pour l'équilibre des écosystèmes marins, mais également pour des secteurs économiques essentiels tels que la pêche artisanale, le tourisme et la protection naturelle des côtes contre l'érosion et les fortes houles.

Un patrimoine marin fragilisé depuis plusieurs décennies

L'île abrite près de 250 espèces de coraux réparties sur environ 150 kilomètres de récifs. Pourtant, selon les données de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) citées dans le reportage, près de la moitié de la couverture corallienne aurait disparu depuis les années 1970.

Cette détérioration résulte de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement : hausse des températures océaniques,

épisodes répétés de blanchissement, pollution marine, urbanisation côtière et catastrophes environnementales, dont la marée noire provoquée par l'échouement du Wakashio en 2020.

Les scientifiques observent également une aggravation du phénomène dans l'ensemble de l'océan Indien occidental. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avertit que les récifs coralliens pourraient presque totalement disparaître si le réchauffement planétaire dépasse les 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

Une alerte scientifique de plus en plus pressante

Le Dr Nadeem Nazurally, enseignant-chercheur à l'Université de Maurice et ancien président du Mauritius Oceanography Institute, décrit une transformation spectaculaire des récifs au cours des dernières années. Selon lui, des formations coralliennes autrefois colorées et vivantes sont devenues blanches et fragiles, signe d'un profond déséquilibre écologique.

« *Quand je vois tout blanc, cela signifie qu'il y a un gros problème. Nous sommes en train de perdre les couleurs, nous perdons la vie, nous perdons ces coraux essentiels* », affirme-t-il. Le scientifique rappelle que les récifs coralliens constituent une véritable infrastructure naturelle. Ils absorbent une partie de l'énergie des vagues, limitent l'érosion côtière, protègent les plages et servent d'habitat à une multitude d'espèces marines.

Des programmes de restauration à grande échelle

Face à cette urgence écologique, plusieurs projets de restauration ont été mis en œuvre avec le soutien d'organisations internationales et de partenaires financiers.

Deux approches principales sont actuellement utilisées : la reproduction asexuée, qui consiste à multiplier des fragments de coraux existants, et la reproduction sexuée, qui repose sur la collecte des gamètes libérés lors des périodes de ponte. Selon les données relayées par CBC News, plus de 100 000 fragments de coraux ont déjà été transplantés dans certaines zones protégées, notamment au parc marin de Blue Bay.

Par ailleurs, une centaine de nurseries coralliennes ont été installées afin de permettre la croissance des jeunes coraux avant leur réintroduction dans



leur milieu naturel.

La restauration au cœur d'un débat scientifique

Ces pépinières sous-marines permettent aux coraux de se développer dans des conditions favorables avant d'être transplantés sur des récifs dégradés. Si les responsables des projets mettent en avant des résultats encourageants, plusieurs experts rappellent que ces initiatives ne pourront produire des effets durables que si les causes profondes du blanchissement sont également combattues.

La question des techniques autorisées suscite également des débats. Le Dr Nadeem Nazurally critique notamment la décision du ministère de restreindre certaines pratiques de bouturage en mer. Selon lui, cette mesure risque de ralentir les travaux de recherche sur la résilience des coraux et d'entraver des projets scientifiques menés par des doctorants et chercheurs spécialisés dans les écosystèmes marins.

Miser sur la diversité génétique

Du côté des autorités, l'approche privilégiée repose sur la complémentarité entre reproduction sexuée et asexuée. La reproduction sexuée favorise une plus grande diversité génétique, augmentant ainsi les capacités d'adaptation des coraux face aux maladies et aux changements environnementaux. La reproduction asexuée permet quant à elle de restaurer plus rapidement les zones dégradées.

Un expert du ministère explique que la reproduction sexuée intervient lors de la ponte des coraux, lorsque ceux-ci libèrent œufs et spermatozoïdes dans

la colonne d'eau. Après fécondation, les larves se développent avant de former de nouvelles colonies.

La reproduction asexuée repose principalement sur la fragmentation. Un morceau de corail prélevé sur une colonie peut poursuivre sa croissance et donner naissance à une nouvelle structure génétiquement identique.

Grâce à cette stratégie, près de 100 nurseries coralliennes ont été installées. Les fragments y sont cultivés pendant huit à douze mois avant d'être transplantés dans le parc marin de Blue Bay, une aire protégée de 353 hectares reconnue pour sa richesse exceptionnelle en biodiversité.

« *Nous avons pu planter plus de 100 000 fragments de coraux dans cette zone. De cette manière, nous avons renforcé les capacités, impliqué les communautés et réussi à restaurer le récif corallien* », souligne-t-il.

Une véritable course contre la montre

Malgré les progrès enregistrés, scientifiques, autorités et organisations environnementales s'accordent sur un constat : le temps presse. Les programmes de restauration offrent un espoir réel, mais ils ne pourront à eux seuls sauver les récifs si les températures océaniques continuent d'augmenter. La survie des coraux dépend autant des actions locales de conservation que des efforts internationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'avenir des récifs se joue aujourd'hui. Entre avancées scientifiques et urgence climatique, chaque année qui passe pourrait être décisive pour préserver l'un des patrimoines naturels les plus précieux et les plus fragiles de l'île.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Mort de Lyhanna : la France pleure, la Justice demande pardon

Au-delà de l'émotion provoquée par la mort de la fillette de 11 ans, c'est le passé troublant du principal suspect et les nombreuses alertes qui auraient dû déclencher davantage de vigilance qui soulèvent aujourd'hui une vague d'indignation. Une affaire qui relance le débat sur la surveillance des individus signalés pour des faits impliquant des mineurs.

Une nation bouleversée par un drame insoutenable

La découverte du corps de Lyhanna a plongé la France dans l'effroi. Pendant plusieurs jours, des centaines de gendarmes, de bénévoles, de chasseurs, de cavaliers et de spécialistes des recherches ont remué ciel et terre dans l'espoir de retrouver la fillette de 11 ans vivante. Malheureusement, l'issue a été celle que tous redoutaient.

L'identification du corps par analyse ADN a confirmé la pire des nouvelles pour la famille. Une enfant pleine de vie a disparu dans des circonstances qui restent encore à éclaircir, tandis que les enquêteurs poursuivent leur travail pour déterminer les causes exactes de son décès.

Mais au fur et à mesure que l'enquête progresse, un autre aspect de cette affaire suscite une colère grandissante : le profil du principal suspect. Car si la mort de Lyhanna bouleverse le pays, ce sont surtout les révélations concernant le passé de l'homme aujourd'hui mis en examen qui provoquent l'incompréhension.

Un suspect déjà connu pour des comportements inquiétants

Les jours qui ont suivi l'arrestation de Jérôme Barella ont été marqués par une succession de révélations troublantes. L'homme n'était pas un inconnu des autorités. Des signalements avaient déjà été effectués à son encontre. Il avait fait l'objet d'une procédure disciplinaire alors qu'il travaillait dans un établissement scolaire. Plusieurs témoignages faisaient état de comportements jugés inappropriés envers des jeunes filles. Plus grave encore, une plainte pour viol



sur mineure avait été déposée plusieurs mois avant la disparition de Lyhanna.

Ces informations, rendues publiques après son arrestation, ont profondément choqué l'opinion publique. Beaucoup se demandent aujourd'hui comment autant d'éléments préoccupants ont pu s'accumuler sans qu'un dispositif de surveillance renforcée ne soit mis en place.

Même si la présomption d'innocence doit être respectée en toutes circonstances, l'accumulation de signalements soulève inévitablement des questions.

Les failles d'un système sous le feu des critiques

Cette affaire met en lumière un problème récurrent auquel sont confrontés de nombreux systèmes judiciaires : comment gérer les individus faisant l'objet de multiples signalements sans pour autant disposer d'éléments suffisants pour les condamner ? Entre la protection des libertés individuelles et la nécessité de prévenir d'éventuels passages à l'acte, l'équilibre est souvent difficile à trouver. Pourtant, dans le cas présent, de nombreuses voix s'interrogent sur l'absence de mesures de vigilance plus poussées.

Les parents de Lyhanna avaient eux-mêmes pris leurs distances avec le suspect après avoir nourri des doutes sur son comportement. D'autres témoignages sont venus renforcer ce climat de suspicion au fil des jours.

Pris isolément, certains faits pouvaient sembler insuffisants pour déclencher

une intervention judiciaire majeure. Mais aujourd'hui, avec le recul, beaucoup estiment que l'ensemble de ces signaux formait déjà un tableau suffisamment préoccupant pour justifier une attention particulière.

Quand les signaux faibles deviennent des drames

L'un des enseignements les plus troublants de cette affaire est que les auteurs présumés de crimes contre les enfants laissent rarement derrière eux une page totalement blanche.

Très souvent, des alertes existent. Des plaintes sont déposées. Des comportements suspects sont signalés. Des proches s'inquiètent. Des victimes parlent. Des établissements scolaires s'interrogent.

Ces signaux paraissent parfois insuffisants lorsqu'ils sont examinés séparément. Mais une fois rassemblés, ils dessinent souvent un profil inquiétant. C'est précisément ce constat qui nourrit aujourd'hui la colère d'une partie de l'opinion publique française.

L'enquête administrative annoncée par les autorités françaises sera particulièrement scrutée. Elle devra déterminer si des dysfonctionnements ont affecté le traitement des précédents signalements visant le suspect.

Les réponses qui en découleront seront essentielles, non seulement pour la famille de Lyhanna, mais aussi pour l'ensemble de la société. Car derrière ce drame se cache une question fondamentale : aurait-il été possible d'éviter l'irréparable ?

Le ministre de la Justice présente ses excuses à la famille

Au lendemain de la confirmation du décès de la jeune Lyhanna, 11 ans, le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, a présenté ses excuses à la famille de la victime, reconnaissant les graves défaillances qui ont marqué le traitement du dossier du principal suspect.

« L'institution judiciaire n'a pas su protéger cette jeune fille », a déclaré Gérard Darmanin. « Au nom de la justice, comme ministre, je présente mes excuses à cette famille ainsi qu'aux Français choqués par de telles défaillances. »

Invité du journal télévisé de TF1, le Garde des Sceaux n'a pas caché son émotion et sa colère face aux révélations qui ont émergé ces derniers jours. Il a notamment évoqué un « immense échec » des institutions et reconnu que certaines alertes n'avaient pas été traitées comme elles auraient dû l'être.

Le ministre a également admis l'existence de dysfonctionnements dans le suivi de plaintes déposées contre le suspect avant la disparition de Lyhanna. Une enquête administrative a été ordonnée afin de faire toute la lumière sur les éventuelles responsabilités et les failles ayant conduit à ce drame qui bouleverse aujourd'hui toute la France.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Anil Ramkissoon: le "Squire" discret de Sébastopol et gardien d'une collection unique de Jack Daniel's

À Sébastopol, Anil Ramkissoon a construit au fil des décennies une collection singulière autour de l'univers de Jack Daniel's. À 62 ans, il s'est forgé un parcours atypique, entre passion personnelle, échanges internationaux et accès à un cercle très fermé lié au Tennessee Squire Association.

Une passion née d'une découverte inattendue

Tout commence presque par hasard. À l'origine, Anil Ramkissoon ne se considère pas comme un amateur de whisky. Sa curiosité naît lorsqu'un ami lui demande de lui rapporter une bouteille de Jack Daniel's lors d'un voyage en Afrique du Sud. Il se souvient encore de cette première bouteille soigneusement conservée dans un coffret, un objet qui, à ses yeux, se distingue immédiatement par son esthétique et sa rareté à Maurice à cette époque.

« Mone trouve bouteille la extra joli, mone garde li pou moi-même », raconte-t-il simplement. Ce geste anodin marque pourtant le début d'un intérêt qui va progressivement évoluer vers une véritable passion.

Des échanges qui nourrissent une collection

La passion s'installe réellement lorsqu'une miniature lui est offerte par un ami, puis confirmée lorsqu'il commence à goûter le produit de manière occasionnelle. Sans être un consommateur régulier, il développe un intérêt croissant pour les différentes éditions et déclinaisons de la marque.

Ses fils, travaillant sur des bateaux de croisières à cette époque, jouent également un rôle important dans l'expansion de cette collection naissante. Il leur demande de lui rapporter des bouteilles provenant de différents pays, transformant chaque voyage en opportunité de découverte. Peu à peu, les pièces s'accumulent : miniatures venues d'Afrique du Sud, bouteilles d'Europe, échanges avec des collectionneurs en Allemagne, des Etats Unis ou encore cadeaux rapportés de voyages. Chaque objet devient le témoin d'une rencontre ou d'une histoire particulière.

L'entrée dans un cercle très fermé

C'est à travers ces échanges interna-



tionaux qu'Anil Ramkissoon découvre le Tennessee Squire Association, un programme privé lié à Jack Daniel's. Créé dans les années 1950, ce cercle exclusif regroupe des passionnés sélectionnés par la distillerie ou par des membres déjà établis.

« Le statut de "Squire" est entièrement honorifique. Il s'agit d'une reconnaissance discrète accordée à des personnes jugées proches de l'esprit de la marque. », affirme Anil. Pour lui, cette

intégration représente une forme d'aboutissement dans son parcours de passionné.

Ce statut s'accompagne d'un cadre strict. Le Squire ne peut en aucun cas utiliser ce titre à des fins commerciales, ni en faire la promotion publique, ni l'exploiter pour vendre ou valoriser des produits. Il s'agit avant tout d'un rôle d'ambassadeur informel, fondé sur la discrétion et le respect de l'image de la marque.

La "terre des Squires", un symbole fort

L'un des éléments les plus emblématiques du programme est l'attribution symbolique d'une parcelle de terrain à Lynchburg, dans le Tennessee, où se trouve la distillerie de Jack Daniel's. Chaque membre reçoit un certificat attestant de cette "propriété" et Anil Ramkissoon en a le sien également. Cependant, cette terre est purement symbolique. Elle ne peut être ni construite, ni vendue, ni ex-

ploitée. Cette tradition a été mise en place pour renforcer le lien affectif entre la marque et ses passionnés, en leur donnant le sentiment d'appartenir à une communauté liée à l'histoire de la distillerie.

Une collection patiemment constituée

Sur plus de trente ans, Anil Ramkissoon a constitué une collection qui comprend aujourd'hui plusieurs centaines de pièces. Elle rassemble des bouteilles scellées, des éditions limitées, des séries anciennes, mais aussi des objets dérivés tels que des casquettes, briquets ou articles promotionnels liés à la marque. Certaines bouteilles ne sont plus produites et sont devenues particulièrement recherchées par les collectionneurs. D'autres, bien que plus communes, conservent une forte valeur sentimentale, car elles sont associées à des souvenirs précis, des voyages ou des échanges.

Rigueur et conservation

Loin d'une simple accumulation, sa démarche repose sur une logique de conservation méthodique. Les pièces les plus précieuses sont soigneusement protégées dans une vitrine sécurisée, tandis que l'ensemble de la collection est organisé et suivi avec rigueur.

Cette attention constante permet de préserver l'intégrité des objets malgré les années, les déplacements et les risques de détérioration. La collection devient ainsi un ensemble structuré, presque muséal dans sa présentation et sa gestion.

Aujourd'hui, à 62 ans, Anil Ramkissoon considère sa collection comme bien plus qu'un simple ensemble d'objets. Elle représente des décennies de patience, de rencontres et de découvertes accumulées au fil du temps.

Au-delà de la valeur matérielle, il y voit un héritage personnel qu'il souhaite transmettre à sa famille, notamment à son petit-fils. Pour lui, cette collection est avant tout la mémoire d'un parcours construit autour de la passion, du temps et des liens humains qui l'ont nourri.



Krumania Dance Academy porte haut les couleurs de Maurice à New Delhi

Le 23 mai, la capitale indienne a vibré au rythme des danses et musiques du monde à l'occasion de l'India-Africa Dance & Music Festival 2026, organisé au prestigieux Bharat Mandapam de New Delhi par l'Indian Council for Cultural Relations (ICCR). Cet événement d'envergure internationale a réuni près de 165 artistes venus d'Inde et de plusieurs pays africains dans une célébration haute en couleur du dialogue culturel entre les deux continents.

Parmi les représentants africains, la Krumania Dance Academy (KDA), troupe mauricienne de renom, a brillamment porté les couleurs de Maurice sur la scène internationale. Sélectionnée officiellement par l'ICCR pour représenter l'île, la troupe a marqué les esprits grâce à une prestation alliant énergie, identité culturelle et créativité contemporaine.

Une reconnaissance internationale pour le talent mauricien

Fondée et dirigée par Nirusha Routho Ramessur, la Krumania Dance Academy s'est imposée au fil des années comme une référence dans le paysage artistique mauricien, œuvrant à la promotion de la danse et à la valorisation du patrimoine culturel national.

Pour sa fondatrice, cette invitation constitue une étape majeure dans l'histoire de l'académie. « *Nous nous sommes sentis extrêmement honorés, enthousiastes et fiers. Représenter Maurice dans un*



festival international de cette envergure est un moment historique pour notre académie », confie-t-elle.

Dès réception de l'invitation, la troupe composée de Nirusha Routho Ramessur (fondatrice et directrice artistique), Davida Jerc Rakotonjatovo, Yashny Devi Tahal, Karishma Ramjeet, Pravin Balram Inderjeet, Dipshikha Bolah, Vandana Mohadeb, Lovena Kiran Mohit et Janeesha Chuckowry a intensifié ses répétitions, peaufiné ses chorégraphies et renforcé sa préparation afin de présenter un spectacle à la hauteur de cette prestigieuse scène internationale.



Un voyage au cœur de la mosaïque culturelle de l'île

Sur la scène du Bharat Mandapam, Krumania Dance Academy a proposé une création artistique mettant en lumière toute la richesse multiculturelle de Maurice. À travers un subtil mélange de danses traditionnelles et contemporaines, la troupe a illustré l'identité métissée de l'île, nourrie d'influences africaines, indiennes, européennes et asiatiques.

L'objectif était clair : transmettre l'âme de Maurice à travers le mouvement, la musique et l'expression corporelle. La prestation a été saluée pour son intensité, ses costumes éclatants et son énergie communicative, suscitant l'admiration du public, des organisateurs et des autres délégations présentes.

Une expérience humaine et artistique inoubliable

Au-delà de la scène, ce séjour en Inde a constitué une véritable immersion culturelle pour les artistes mauriciens. « *Les échanges avec des artistes venus d'Afrique et d'Inde nous ont permis de créer des ponts artistiques durables et d'explorer de nouvelles formes de danse*

et de collaboration », explique Nirusha Routho Ramessur.

La troupe a également participé à plusieurs rencontres culturelles de haut niveau et découvert la richesse du patrimoine indien. Parmi les moments forts du voyage figurent une rencontre inspirante avec l'acteur indien Anupam Kher ainsi qu'un échange privilégié avec la légendaire danseuse Gulabo Sopera. Pour la directrice artistique, cette expérience restera gravée comme un moment de partage, d'apprentissage et de rayonnement international.

Bharat Mandapam, une scène d'excellence mondiale

Se produire au Bharat Mandapam, l'un des centres culturels et événementiels les plus prestigieux de l'Inde, représente une immense fierté pour la troupe mauricienne.

« *C'était à la fois un privilège et une grande responsabilité de représenter Maurice sur une scène aussi emblématique. Cette expérience nous motive à viser encore plus haut et à continuer à faire rayonner notre culture à travers le monde », souligne-t-elle.*

S'adressant aux jeunes artistes mauriciens, Nirusha Routho Ramessur insiste sur l'importance de la discipline, de la persévérance et de la passion. « *Croyez en votre talent, travaillez avec détermination et n'abandonnez jamais vos rêves. Les opportunités internationales viennent avec le travail, la rigueur et la passion. »*

Elle encourage également les jeunes générations à rester profondément attachées à leurs racines culturelles tout en développant leur créativité et leur ouverture sur le monde.

Une fierté nationale

La participation de la Krumania Dance Academy à l'India-Africa Dance & Music Festival 2026 démontre une nouvelle fois la capacité des artistes mauriciens à s'illustrer sur les plus grandes scènes internationales. Soutenue par les gouvernements de Maurice et de l'Inde, cette aventure culturelle symbolise la force de l'art comme vecteur de rapprochement entre les peuples.

Entre émotion, excellence artistique et échanges humains, la Krumania Dance Academy revient de New Delhi avec une conviction renforcée : la culture mauricienne possède tous les atouts pour rayonner bien au-delà de nos frontières.



DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Miss Réunion 2026 : douze jeunes femmes prêtes à conquérir la couronne



Le compte à rebours est lancé. Les douze prétendantes au titre de Miss Réunion 2026 ont été officiellement présentées au public cette semaine. Âgées de 18 à 26 ans, étudiantes, sportives, artistes ou encore passionnées de mode, elles représentent la diversité et le dynamisme de la jeunesse réunionnaise. Toutes nourrissent le même rêve : succéder à la future reine de beauté de l'île lors de la grande finale prévue le 22 août prochain.



Une promotion jeune et ambitieuse

Parmi les candidates figure Noémy Léocadie, 19 ans, étudiante en STAPS à Saint-Denis et passionnée de natation. Encouragée par ses proches, elle a décidé de tenter sa chance après avoir suivi l'élection depuis son enfance.

À ses côtés, Jade Knepper, également âgée de 19 ans, poursuit des études d'ingénieur. Originaire de Saint-Louis, elle nourrit depuis longtemps l'ambition de participer au concours, un projet qu'elle a finalement concrétisé cette année.

Kenza Sidiot, 26 ans, est la doyenne de la promotion. Ancienne comédienne devenue conseillère de vente, elle voit cette aventure comme un défi personnel qu'elle a décidé de relever après plusieurs années d'hésitation.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026



Entre études, sport et passions artistiques

La nouvelle promotion rassemble des profils particulièrement variés. Ambre Laudes, 18 ans, élève en terminale à Sainte-Suzanne, partage sa passion entre la musique et l'accordéon. Elle considère le titre de Miss comme une responsabilité autant qu'un rêve.

Rachel Chuppa-Gagnant, 19 ans, originaire de Petite-Île, aspire à devenir diététicienne. Ancienne gymnaste, elle pratique aujourd'hui le MMA et souhaite profiter de cette aventure pour sortir de sa zone de confort. Au Tampon, Elisée Clerville poursuit des études en Administration Économique et Sociale. Passionnée de musique, de danse et de karaoké, elle réalise enfin

un projet qu'elle mûrissait depuis plusieurs années.

La famille comme moteur

Pour plusieurs candidates, le soutien familial a joué un rôle déterminant. Laetitia Roguet, 20 ans, étudiante préparatrice en pharmacie à Sainte-Anne, décrit sa participation comme l'accomplissement d'un objectif personnel nourri depuis longtemps.

Stéphanie Lebreton, 21 ans, fraîchement diplômée en sciences sociales et récemment sacrée Miss Saint-Joseph, estime avoir atteint aujourd'hui la maturité nécessaire pour relever ce défi. Manon Grondin, étudiante en droit au Tampon, voit dans cette expérience une opportunité de gagner en confiance et

de mieux se découvrir.

Des rêves qui vont au-delà de la couronne

Certaines candidates affichent déjà des ambitions plus larges. C'est le cas d'Alycia Taochy, 21 ans, qui s'apprête à intégrer un master STAPS. Passionnée de volley-ball, elle considère Miss Réunion comme une étape vers un objectif encore plus grand : représenter l'île à l'élection de Miss France. Hélène Payet, 19 ans, étudiante en Commerce International, hésitait entre le mannequinat et les concours de beauté. Son amour pour la mode l'a finalement convaincue de franchir le pas.

Enfin, Kiara Delnard, 18 ans, du haut de ses 1,80 mètre, clôture cette liste. Étudi-

ante en droit à Saint-Paul, passionnée d'équitation et de natation artistique, elle affiche une détermination sans faille et entend aller au bout de ses ambitions.

Durant les prochaines semaines, les douze candidates participeront aux différentes étapes de préparation, aux séances photos, aux formations et aux rencontres avec le public avant l'élection finale.

Une seule d'entre elles remportera la couronne de Miss Réunion 2026 et aura l'honneur de représenter l'île sur la scène nationale lors de l'élection de Miss France 2027. D'ici là, l'aventure ne fait que commencer pour ces douze jeunes femmes qui espèrent transformer leur rêve en réalité.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

Pourquoi votre chien aime tant sa maison : les secrets d'un attachement indéfectible

Pour un chien, la maison n'est pas seulement un toit ou un endroit où dormir. C'est son territoire, son refuge, son univers et surtout l'endroit où il se sent en sécurité. Alors que les humains peuvent apprécier le changement, les voyages ou les nouveaux environnements, la plupart des chiens développent un attachement très fort à leur foyer. Derrière cette affection se cachent des raisons biologiques, émotionnelles et comportementales qui expliquent pourquoi nos compagnons à quatre pattes aiment tant leur maison.



ritoire est sécurisé.

Un lieu rempli de repères rassurants

Les chiens sont des animaux qui apprécient la routine. Ils aiment savoir ce qui va se passer et à quel moment. À la maison, tout suit généralement un rythme bien établi : les heures des repas, les promenades, les moments de jeu et les périodes de repos.

Ces habitudes créent un environnement prévisible qui réduit leur stress. Lorsqu'un chien se retrouve dans un lieu inconnu, il peut devenir plus anxieux parce qu'il perd ses repères habituels. Sa couverture préférée, son panier, ses jouets ou même les bruits familiers de la maison contribuent à son bien-être. Ces éléments lui rappellent qu'il est dans un environnement sûr où il ne risque rien.

La présence de sa famille

Pour la plupart des chiens, la véritable richesse de la maison n'est pas le bâti-

ment lui-même, mais les personnes qui y vivent. Les chiens sont des animaux sociaux qui créent des liens très forts avec leur famille humaine. Ils associent la maison à la présence de ceux qu'ils aiment. Les caresses, les jeux, les promenades et les moments de complicité renforcent ce sentiment d'attachement. De nombreuses études ont montré que les chiens libèrent de l'ocytocine, souvent appelée « hormone de l'amour », lorsqu'ils interagissent avec leurs maîtres. Cette réaction biologique explique pourquoi ils recherchent constamment la proximité de leur famille et pourquoi la maison devient un lieu associé au bonheur et au confort émotionnel.

Un refuge contre les dangers extérieurs

Le monde extérieur peut parfois être source d'inquiétude pour un chien. Les bruits de circulation, les inconnus, les autres animaux ou les changements climatiques représentent autant de situations potentiellement stressantes. À la maison, le chien sait qu'il est protégé. Il dispose d'un endroit où il peut se reposer sans être dérangé. Lorsqu'il est fatigué, malade ou effrayé, il cherche instinctivement à retourner vers cet espace sécurisé.

C'est d'ailleurs pour cette raison que certains chiens tentent de rentrer rapidement chez eux après une promenade lorsqu'ils sont effrayés par un bruit soudain comme un pétard ou un orage.

Une maison qui porte son odeur

L'odorat joue un rôle fondamental

dans la vie du chien. Contrairement aux humains qui s'appuient principalement sur la vue, les chiens perçoivent le monde à travers les odeurs. Dans leur maison, ils retrouvent leur propre odeur mélangée à celle des membres de leur famille. Ce mélange olfactif crée une véritable « signature familiale » qui les rassure.

C'est aussi pour cette raison qu'ils aiment dormir sur certains tapis, coussins ou vêtements appartenant à leurs maîtres. Ces objets transportent des odeurs familières qui renforcent leur sentiment de sécurité.



Un lien affectif qui dure toute la vie

Avec le temps, la maison devient le théâtre de tous les souvenirs importants du chien. C'est là qu'il a grandi, appris, joué et partagé ses meilleurs moments avec sa famille. Chaque expérience positive renforce son attachement à cet endroit. Même lorsqu'un chien vieillit et que ses capacités physiques diminuent, il reste profondément attaché à son environnement familial.

Les vétérinaires recommandent d'ailleurs d'éviter autant que possible les changements brusques chez les chiens âgés, car leur maison constitue un repère essentiel à leur équilibre émotionnel.



"Bharat Bhhagya Viddhaata" : Kangana Ranaut promet un cinéma intense et engagé selon la bande-annonce

La bande-annonce de Bharat Bhhagya Viddhaata, par Kangana Ranaut, suscite de vives réactions après sa récente présentation. Le film semble s'inscrire dans une veine dramatique et engagée, explorant des thèmes liés à la responsabilité, à la morale et aux dilemmes humains.

Dans le trailer, le personnage interprété par Kangana Ranaut affirme : « Hum jo karte hain wo important hai », une réplique qui résume, selon certains observateurs, la tonalité du film

axée sur l'impact des actions individuelles dans un contexte de tension et de crise.

D'après les premières impressions issues de la bande-annonce, le film se

déroule dans un univers où les choix moraux des personnages sont mis à rude épreuve, laissant entrevoir une narration sombre et intense.

Le projet semble également s'inspirer

de faits marquants contemporains, évoquant indirectement des attaques traumatiques et leurs répercussions humaines, tout en privilégiant une approche dramatique plutôt que démonstrative.

À travers cette nouvelle production, Kangana Ranaut continue de s'imposer dans des rôles forts, souvent associés à des récits sociaux et politiques, confirmant une orientation cinématographique centrée sur des sujets sensibles et engageants.

La sortie du film est attendue avec intérêt par le public et les critiques, qui verront si cette promesse de cinéma "brut et sincère" se confirme à l'écran.



Mirzapur débarque au cinéma : les fans prêts pour une déferlante d'action et de vengeance

L'univers de la série à succès Mirzapur s'apprête à franchir une nouvelle étape majeure avec l'arrivée de *Mirzapur: The Movie*, prévue pour une sortie mondiale en salles le 4 septembre 2026. Le projet marque la première adaptation cinématographique d'une franchise OTT indienne de cette ampleur.

Le film réunit notamment Pankaj Tripathi et Ali Fazal, qui reprennent leurs rôles emblématiques de Kaleen Bhaiya et Guddu Bhaiya, personnages centraux de la série devenue culte auprès du public. L'annonce du lancement du compte à rebours, fixé à 100 jours avant la sortie, a ravivé l'engouement des fans, qui attendent de retrouver l'univers sombre, violent et politique de *Mirzapur* sur grand écran.

Produit par Amazon MGM Studios et Excel Entertainment, le long-métrage entend élargir l'univers narratif de la série en proposant une version cinématographique à plus grande échelle, avec des séquences d'action renforcées et une intrigue revisitée.



Réalisé par Gurmeet Singh et écrit par Puneet Krishna, le film est également porté par Ritesh Sidhwani et Farhan Akhtar à la production. De nouveaux personnages viendront enrichir l'univers, aux côtés des figures déjà connues du public.

Avec ce passage du streaming au cinéma, *Mirzapur: The Movie* s'inscrit comme un projet ambitieux, visant à transformer une saga OTT en véritable franchise cinématographique internationale.

Drishyam 3 : clap de fin sur le tournage, le compte à rebours est lancé

Le tournage de *Drishyam 3* avec Ajay Devgn, est officiellement terminé. Le réalisateur Abhishek Pathak a confirmé la fin des prises de vues, marquant une nouvelle étape importante pour l'un des thrillers les plus attendus du cinéma indien.

Dans un message partagé sur les réseaux sociaux, le cinéaste a remercié l'ensemble de l'équipe pour son engagement tout au long du tournage, évoquant plusieurs mois de travail intensif, rythmés par des défis de

production et une forte implication collective.

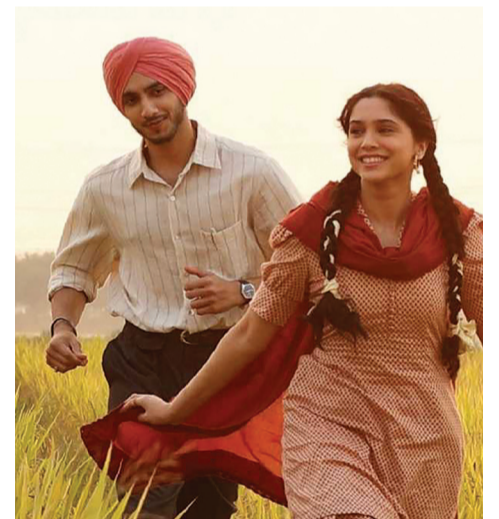
Cette troisième partie poursuit l'histoire de Vijay Salgaonkar, personnage emblématique incarné par Ajay Devgn, déjà au cœur des deux premiers volets de la franchise. Le film s'inscrit dans la continuité de l'univers *Drishyam*, connu pour ses intrigues à suspense et ses retournements de situation.

Selon les informations disponibles, la version hindi proposera toutefois

des ajustements narratifs par rapport à la version originale, avec des différences notables dans le déroulement de l'intrigue et sa conclusion.

Le casting réunit plusieurs figures importantes du cinéma indien, notamment Tabu, Shriya Saran, Jaideep Ahlawat et Rajat Kapoor. Avec cette fin de tournage, *Drishyam 3* entre désormais en phase de post-production, en vue d'une sortie prévue pour 2026, qui suscite déjà une forte attente du public.

Succès fulgurant pour « Maskara » : le clip franchit les 10 millions de vues



La chanson *Maskara*, issue du film *Main Vaapas Aaunga* d'Imtiaz Ali, connaît un succès fulgurant depuis sa sortie, devenant l'un des morceaux les plus commentés de l'année. Avec Sharvari et Vedang Raina, le titre a déjà franchi la barre des 10 millions de vues en ligne et a généré plus de 100 000 créations de reels sur les réseaux sociaux, confirmant son statut de phénomène viral. Composée par A.R. Rahman sur des paroles d'Irshad Kamil, la chanson séduit par son énergie romantique, ses visuels soignés et son refrain accrocheur. Elle s'est rapidement imposée comme une tendance majeure sur les plateformes digitales.

Au cœur de cet engouement, la performance de Sharvari attire particulièrement l'attention. Son look, notamment avec le turban, ainsi que sa présence à l'écran, ont largement contribué à la popularité du morceau, multipliant les fan edits et les réinterprétations sur les réseaux.

DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

"The End of Oak Street" : Anne Hathaway et Ewan McGregor piégés dans un cauchemar préhistorique

Le réalisateur David Robert Mitchell, connu pour *It Follows*, revient avec un nouveau thriller de science-fiction intitulé *The End of Oak Street*, prévu en salles le 14 août 2026. Le film met en vedette Anne Hathaway et Ewan McGregor dans le rôle d'un couple de parents confronté à une réalité totalement déstabilisée : leur quartier suburbain semble soudainement avoir été transporté à une autre époque, au point de se terminer brutalement au bord d'une falaise inconnue.

Très vite, l'horreur s'installe lorsque des créatures préhistoriques, dont des dinosaures, apparaissent dans leur en-



vironnement quotidien, transformant leur cadre de vie en zone de survie. Le récit suit également leurs enfants, interprétés par Maisy Stella et Christian

Convery, alors que la famille tente de comprendre ce basculement inexplicable et de survivre dans ce monde hostile.

Réalisé dans une atmosphère tendue et immersive, le film réunit une équipe technique expérimentée, avec notamment le directeur de la photographie Michael Gioulakis, le compositeur Michael Giacchino et la costumière Erin Benach.

Des rumeurs évoquent un possible lien avec l'univers *Cloverfield*, sans confirmation officielle à ce stade, renforçant encore le mystère autour du projet. Avec son concept original mêlant thriller domestique et survie préhistorique, *The End of Oak Street* s'annonce comme l'un des films les plus intrigants de la saison estivale.

"The Midnight Library" : Florence Pugh embarquée dans un voyage entre la vie et la mort



Paramount a acquis les droits nord-américains de l'adaptation cinématographique de *The Midnight Library*, le roman à succès de Matt Haig, après une compétition entre plusieurs grands studios lors du Festival de Cannes 2026. Le film sera réalisé par Garth Davis et porté par Florence Pugh, qui incarnera Nora Seed, l'héroïne du récit. Le projet sera distribué par Studiocanal sur plusieurs territoires internationaux, tandis que Paramount assurera la distribution mondiale hors de ces régions.

L'histoire suit une jeune femme qui se retrouve dans une bibliothèque mystérieuse située entre la vie et la mort. Chaque livre qu'elle y découvre lui permet d'explorer les différentes versions de sa vie, celles qu'elle aurait pu vivre si elle avait fait d'autres choix. Guidée dans cet espace hors du temps, elle est amenée à confronter ses regrets et à questionner ses décisions passées.

Le réalisateur Garth Davis, connu pour *Lion* (nommé aux Oscars), retrouve ici un univers introspectif et émotionnel, après plusieurs projets salués par la critique. Florence Pugh poursuit de son côté une période particulièrement chargée, avec plusieurs productions majeures à venir, confirmant son statut d'actrice incontournable à Hollywood. Avec son concept mêlant réalisme émotionnel et dimension fantastique, *The Midnight Library* s'annonce comme une adaptation très attendue du public et de l'industrie.

« Disclosure Day » :

Steven Spielberg réussit son grand retour à la science-fiction

Les premières réactions autour de *Disclosure Day*, le nouveau film de Steven Spielberg, annoncent un retour remarqué du cinéaste à la science-fiction. Présenté à la presse avant sa première officielle prévue le 12 juin 2026, le long-métrage suscite déjà de nombreux commentaires positifs.

Ce projet marque le retour de Spielberg dans un registre qu'il a profondément marqué, de *Close Encounters of the Third Kind* à *E.T.* ou encore *War of the Worlds*. Le film est construit à partir d'une idée originale du réalisateur, avec un scénario signé David Koepp, collaborateur de longue date notamment sur *Jurassic Park*.

L'histoire suit Daniel Kellner, interprété par Josh O'Connor, un homme affirmant détenir la preuve que l'humanité n'est pas seule dans l'univers. Ses déclarations prennent une tournure inquiétante lorsque des phénomènes inexplicables commencent à se produire, notamment autour du personnage de Margaret Fairchild, une présentatrice météo incarnée par Emily Blunt, qui se met à parler dans une langue inconnue en direct.

Les premières critiques soulignent particulièrement la performance d'Emily Blunt, décrite comme l'une des plus marquantes de sa carrière, dans un rôle central à forte intensité dramatique.



Le film réunit également un casting prestigieux comprenant Colin Firth, Colman Domingo, Eve Hewson et Wyatt Russell, autour d'une intrigue mêlant conspiration, phénomène extraterrestre et contrôle de l'information. Avec *Disclosure Day*, Steven Spielberg semble renouer avec un cinéma de science-fiction à la fois spectaculaire et conceptuel, suscitant déjà de fortes attentes avant sa sortie en salles.



the
cube

BIG SPACE. BIG OPPORTUNITIES.

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!



Prime location
in **Ebene**



5982 3939

Liverpool en pleine reconstruction



Le temps des certitudes semble révolu à Anfield. Un an seulement après avoir retrouvé les sommets du football anglais, Liverpool traverse une période de profondes turbulences sportives et identitaires. Le limogeage d'Arne Slot à l'issue de la saison 2025-2026 marque un tournant majeur dans l'histoire récente du club, déjà fragilisé par le départ de plusieurs figures emblématiques, dont Mohamed Salah, Andy Robertson et désormais Ibrahima Konaté.

L'histoire a quelque chose d'ironique. Lorsque Slot avait succédé à Jürgen Klopp en 2024, peu d'observateurs imaginaient le technicien néerlandais capable de porter l'immense héritage laissé par l'Allemand. Pourtant, le pari semblait réussi. Dès sa première saison, Liverpool retrouvait le titre de champion d'Angleterre en décrochant une 20e couronne historique et en redonnant un souffle nouveau à un effectif qui paraissait en perte de vitesse. Slot devenait même le premier entraîneur néerlandais à remporter la Premier League dès sa première campagne.

Un jeu devenu méconnaissable

Mais le football moderne pardonne rarement les rechutes. La saison 2025-2026 a rapidement mis en lumière les limites du projet. Liverpool s'est montré irrégulier, incapable de maintenir une identité de jeu claire et surtout trop

fragile sur le plan défensif.

Les éliminations précoces dans les différentes compétitions, les contre-performances en championnat et une perte d'intensité collective ont progressivement alimenté les interrogations autour du travail d'Arne Slot. Plusieurs analyses ont notamment pointé du doigt une baisse de l'intensité du pressing, une équipe moins agressive dans les transitions et un manque de confiance généralisé.

Une reconstruction devenue incontournable

Le départ du technicien néerlandais n'est toutefois qu'une partie du problème. Le véritable défi se situe désormais au sein même de l'effectif. Mohamed Salah, symbole du renouveau des Reds depuis 2017, quitte Anfield après avoir marqué de son empreinte les époques Klopp et Slot. Bien plus qu'un simple buteur, l'Égyptien représentait une référence technique, tactique et mentale. Remplacer ses statistiques sera déjà un défi colossal ; remplacer son leadership pourrait s'avérer encore plus compliqué.

Le départ de Konaté accentue les inquiétudes

Andy Robertson, autre pilier de l'âge d'or moderne du club, fait également ses adieux. Pendant près d'une décennie, l'international écossais a incarné l'intensité, le sacrifice et l'esprit combatif qui ont façonné l'identité de Liverpool sous Klopp. Son départ laisse un vide autant émotionnel que tactique.

Comme si cela ne suffisait pas, Liverpool doit désormais composer avec le départ d'Ibrahima Konaté. Malgré une saison parfois critiquée, l'international



français demeurait l'un des éléments clés de la défense et une référence au sein du vestiaire. Son absence fragilise encore davantage une arrière-garde déjà en quête de stabilité.

Le club se retrouve ainsi confronté à une urgence absolue : reconstruire une défense compétitive tout en préservant la cohésion du groupe. Pour le futur entraîneur, la mission s'apparente davantage à une refondation qu'à un simple redressement sportif.

Iraola aux commandes

Après plusieurs semaines de spéculations, Liverpool a finalement annoncé jeudi la nomination de l'Espagnol Andoni Iraola au poste d'entraîneur principal. L'ancien coach de Bournemouth s'est forgé une solide réputation grâce à un football dynamique, offensif et basé sur un pressing intense.

Son arrivée s'inscrit dans une volonté claire de redonner une identité forte à une équipe qui semble avoir perdu ses repères.

Depuis plus d'une décennie, Liverpool était associé à un style immédiatement reconnaissable : pressing étouffant,

intensité permanente, solidarité collective et verticalité offensive. Avec Klopp d'abord, puis dans une moindre mesure avec Slot, les supporters savaient exactement ce que représentait leur équipe. Aujourd'hui, cette identité doit être reconstruite.

Une nouvelle ère à Anfield

Le recrutement sera également déterminant au cours des prochaines semaines. Liverpool devra impérativement reconstruire une nouvelle colonne vertébrale. L'arrivée d'un défenseur central de premier plan apparaît indispensable après le départ de Konaté, tandis qu'un joueur capable d'assumer une partie du poids offensif laissé par Salah sera tout aussi crucial. Plus largement, les Reds devront s'appuyer sur une nouvelle génération prête à prendre le relais des leaders historiques qui ont façonné les plus belles années du club.

Pour autant, tout n'est pas sombre à Anfield. Liverpool demeure l'un des géants du football européen, avec un effectif encore riche en talents, une puissance financière solide et un environnement unique. Dans son message d'adieu, Arne Slot lui-même a rappelé que le club restait « *parmi l'élite européenne* », convaincu que les fondations demeuraient solides malgré les turbulences.

Une chose est certaine : l'été 2026 pourrait être l'un des plus importants de l'histoire récente des Reds. Après avoir perdu un entraîneur, plusieurs cadres majeurs et une partie de son identité collective, Liverpool n'a plus droit à l'erreur. Dans une Première League plus compétitive que jamais, le prestige du passé ne garantit rien. Il faudra reconstruire rapidement, mais surtout reconstruire intelligemment

De rêveur à bâtisseur d'écurie

Arveen Nagadoo : « Le meilleur reste à venir »

À seulement 32 ans, Arveen Nagadoo s'impose comme l'un des jeunes entraîneurs les plus prometteurs des courses mauriciennes. Héritier d'une tradition familiale profondément ancrée dans le monde hippique, il avance avec patience, détermination et ambition. Malgré un début de saison 2026 compliqué, marqué par des difficultés logistiques et l'absence de plusieurs de ses nouvelles recrues, le patron d'Arveen Nagadoo Racing garde le cap. Son objectif demeure inchangé : bâtir une écurie capable de rivaliser avec les meilleures et inscrire un jour son nom au palmarès des plus grandes classiques.



Une passion née dans les écuries familiales

Chez les Nagadoo, les courses hippiques sont bien plus qu'un sport : elles constituent un véritable héritage familial. Arveen grandit dans un environnement où les chevaux occupent

une place centrale. Son père, Naveen Nagadoo, son oncle Praveen Nagadoo ainsi que Samraj Mahadia ont tous évolué dans le milieu comme jockeys ou entraîneurs. Son grand-père, aujourd'hui disparu, était chef palefrenier à l'écurie Martin Stable et s'était notamment occupé de chevaux tels qu'Azul et Laldheer.

Cette immersion précoce nourrit naturellement une passion qui ne le quittera jamais. Pourtant, son premier rêve n'était pas de devenir entraîneur. « Mon plus grand rêve était de devenir jockey. Malheureusement, à cause de ma taille et de mon poids, mon père savait que cela deviendrait compliqué à un certain moment et ne m'a pas vraiment encouragé dans cette voie. » Un rêve abandonné, mais qui allait finalement ouvrir la voie à une autre destinée.

L'Afrique du Sud, le tremplin vers une carrière d'entraîneur

Avant de se lancer dans le métier d'entraîneur, Arveen Nagadoo se fait d'abord connaître comme propriétaire en Afrique du Sud. Il y fonde le River Palace Racing Syndicate, une structure qui lui permet de remporter plusieurs succès tout en développant un solide réseau au sein du milieu hippique sud-africain. Au contact de nombreux professionnels, il affine ses connaissances et découvre les multiples facettes de l'industrie des courses. « Nous avons connu de belles réussites et cela m'a permis de rencontrer beaucoup de professionnels dont j'ai énormément appris. »

« Mon plus grand rêve était de devenir jockey. Malheureusement, à cause de ma taille et de mon poids, mon père savait que cela deviendrait compliqué... »

Son projet prend alors progressivement forme : acquérir de jeunes chevaux, développer son réseau et préparer son retour à Maurice. Avant d'obtenir sa licence d'entraîneur, il effectue ses premières armes comme assistant auprès de Samraj Mahadia avant d'intégrer l'écurie de Vincent Allet en 2020 pour poursuivre son apprentissage.

Twist Of Fate, le cheval qui a changé son destin

Chaque professionnel des courses pos-



→
sède un cheval qui marque un tournant dans sa carrière. Pour Arveen Nagadoo, ce cheval s'appelle Twist Of Fate.

L'entraîneur ne cache pas l'importance qu'à eue ce champion dans son parcours. « *Twist Of Fate est la raison pour laquelle je suis ici aujourd'hui.* »

Les succès du cheval lui permettent de réinvestir dans de nouveaux projets, d'élargir son syndicat et de renforcer sa crédibilité dans le milieu. Cette aventure lui offre également l'opportunité d'apprendre auprès d'un entraîneur qu'il admire particulièrement, le Sud-Africain Joey Ramsden.

« *Grâce à lui, j'ai pu investir dans d'autres chevaux et développer mon réseau. J'ai énormément appris auprès de Joey Ramsden.* » S'il devait désigner son cheval favori, son choix se porte naturellement sur Twist Of Fate, tandis que Good Council reste celui qui l'a le plus marqué depuis qu'il est devenu entraîneur.



Holy Star libère enfin l'écurie

Après plusieurs semaines d'attente, Holy Star a offert à l'écurie sa première victoire de la saison 2026. Un succès accueilli avec beaucoup d'émotion.

« *Briser la glace procure une sensation complètement différente, surtout après plusieurs semaines d'attente.* » Au-delà du résultat, cette victoire symbolise avant tout la récompense d'un travail collectif. « *J'étais très heureux pour toute l'équipe, les grooms qui travaillent dur chaque jour et les propriétaires qui nous ont soutenus avec beaucoup de patience.* »

Une saison 2026 compliquée dès le départ

Après une première campagne très encourageante, les attentes sont désormais plus élevées autour de l'écurie. « *Il y a clairement davantage d'attentes cette année. Nous avons fixé des objectifs plus ambitieux que lors de notre première saison.* »

Mais le début de la saison 2026 s'est rapidement transformé en casse-tête. Six chevaux ont quitté l'écurie alors que quatorze nouvelles recrues achetées depuis octobre 2025 sont toujours bloquées au Cap en raison des difficultés de transport aérien. Parmi elles figurent notamment Pioneers Square, Rockabilly, Sea Wolf, Red Sunrise, Cardinal Point et Kavomolka. « *Nous nous sommes retrouvés pratiquement à la case départ au début de la saison.* »

Les défis invisibles du métier d'entraîneur

Derrière les performances du week-end se cache une réalité souvent méconnue du grand public. La gestion quotidienne d'une jeune écurie représente aujourd'hui un véritable défi.

Malgré l'investissement réalisé dans plus d'une vingtaine de chevaux pour la saison 2026, l'effectif réellement disponible reste limité. « *Nous avons acheté plus de vingt chevaux, mais nous nous retrouvons avec seulement douze chevaux en compétition à ce stade de la saison.* »

À cela s'ajoutent la hausse constante des coûts du fret aérien, les dépenses liées aux soins vétérinaires, à l'entraînement ainsi qu'aux diverses contraintes opérationnelles.

« *J'ai le sentiment qu'il n'y a pas suffisamment d'aide ou d'efforts pour résoudre certaines situations qui échappent totalement à notre contrôle.* »

Importations bloquées : une menace pour les courses mauriciennes

Comme plusieurs de ses confrères, Arveen Nagadoo s'inquiète des difficultés actuelles entourant l'importation des chevaux sud-africains.

Selon lui, les conséquences pourraient rapidement affecter la qualité et la compétitivité des courses locales. « *Nous aurons certainement des difficultés à maintenir des champs de courses convenables dans les semaines à venir.* »

La situation touche directement son écurie. Les chevaux dont les propriétaires ont déjà payé les frais d'inscription et obtenu leurs badges sont toujours bloqués dans des fermes au Cap. « *Nous avons énormément investi dans ces chevaux et ils sont encore là-bas au lieu de courir ici.* »

Une ambition intacte malgré les turbulences

Malgré les obstacles, l'entraîneur refuse de céder au pessimisme. Il demeure convaincu que les fondations posées aujourd'hui permettront à son écurie de franchir un nouveau palier dès la prochaine saison.

Parmi ses chevaux actuels, Zacatoo figure selon lui parmi ceux capables de créer la surprise cette année. En dehors

de son effectif, il recommande également aux turfistes de suivre de près Underworld, un cheval qu'il considère comme particulièrement talentueux. Il garde également un excellent souvenir de sa collaboration avec le jockey Raymond Danielson. « *C'était fantastique. Nous ne pouvions pas espérer une meilleure saison ensemble.* »

Ne jamais abandonner

Lorsqu'on lui demande quelle est la plus grande leçon que les courses lui ont enseignée, la réponse est immédiate : Ne jamais abandonner. Continuer à travailler dur et cela finira par payer. « Une philosophie qui résume parfaitement son parcours. Soutenu par ses parents, son épouse qu'il considère comme un pilier essentiel dans les moments difficiles ainsi que par son père, véritable bras droit au sein de l'écurie, Arveen Nagadoo continue d'avancer avec la même détermination qu'à ses débuts.

Supporter inconditionnel de Liverpool FC, il se définit avant tout comme un homme de travail qui refuse de baisser les bras face à l'adversité.

La Duchesse et la Barbé Cup dans le viseur

Les difficultés actuelles auraient pu freiner l'élan du jeune entraîneur. Elles semblent au contraire renforcer sa motivation.

Conscient que la saison 2026 ne se déroule pas comme prévu, Arveen Nagadoo regarde déjà vers 2027 avec ambition. Il espère compter près d'une trentaine de chevaux en compétition grâce au soutien continu de ses propriétaires et partenaires.

Son rêve est clairement identifié : remporter un jour la Duchesse et la Barbé Cup, deux des trophées les plus prestigieux du calendrier hippique. Et lorsqu'il évoque l'avenir, sa conviction demeure intacte : « *Le meilleur reste à venir.* »

Une phrase simple, mais qui résume parfaitement l'état d'esprit d'un entraîneur dont l'histoire est encore loin d'être terminée.



Championnat des 4 ans : Cumbre Vieja affiche ses ambitions sans complexe

À une semaine de la reprise, les pistes d'entraînement ont livré de précieux enseignements. Entre confirmations attendues et montées en puissance prometteuses, plusieurs candidats se sont distingués. Mais une fois encore, Cumbre Vieja a rappelé pourquoi il demeure le cheval à battre.

L'absence de compétition cette semaine n'a nullement ralenti l'activité sur les pistes d'entraînement. Bien au contraire. Profitant de cette parenthèse dans le calendrier, les entraîneurs ont poursuivi leur travail de préparation avec méthode, offrant aux observateurs plusieurs indications précieuses en vue de la reprise prévue le samedi 13 juin.

Entre les séances particulièrement animées de mardi et vendredi, plus de deux cents passages au galop ont été enregistrés. Si certaines écuries ont choisi de ménager leurs pensionnaires, d'autres ont intensifié leur préparation. Plusieurs chevaux ont confirmé leur excellente condition physique tandis que quelques éléments moins exposés ont laissé entrevoir des progrès susceptibles de se traduire rapidement en compétition. Au terme de cette semaine de travail, un nom s'est toutefois imposé au centre de toutes les conversations : Cumbre Vieja.

Courtly et Havana Moon restent à l'affût



Le champion de l'écurie Hewitson a sans doute réalisé l'exercice le plus impressionnant de la semaine. Associé à Manoel Nunes mardi matin, le Cheval de l'Année a couvert les 1 000 mètres en 58,64 secondes, signant l'un des meilleurs chronos observés durant cette période de repos.

Plus encore que le temps réalisé, c'est la facilité avec laquelle il a accompli son travail qui a marqué les esprits. Son



action fluide, son équilibre parfait et sa capacité à accélérer sans paraître solliciter donnent l'impression d'un cheval toujours au sommet de son art.

À quelques jours du deuxième acte du Championnat des 4 ans, Cumbre Vieja a confirmé son statut de référence absolue de sa génération. Face à lui, Courtly n'a pas manqué de se mettre en évidence. Fidèle à lui-même, l'alezan a une nouvelle fois séduit par l'amplitude de ses foulées, notamment dans la montée où il continue d'afficher une remarquable aisance. Son travail de la semaine confirme qu'il demeure l'un des principaux opposants au champion.



Havana Moon a également entretenu de solides ambitions. Très convaincant depuis sa deuxième place derrière Cumbre Vieja, il a poursuivi sur sa lancée avec un travail particulièrement séduisant. Son galop sur deux tours en début de semaine ainsi que sa prestation de vendredi ont confirmé qu'il évolue actuellement au sommet de sa

forme.

Les valeurs sûres répondent présentes

Plusieurs chevaux expérimentés ont également rassuré leurs entourages. Préparé avec soin pour des objectifs plus ambitieux, Rapidash a laissé une impression particulièrement favorable sous Donovan Mansour. Son état physique est excellent et son programme semble parfaitement maîtrisé.

Chez Shirish Narang, Secret Oasis poursuit sur l'élan de sa récente victoire.

Équipé d'ocillères lors de ses exercices, il a démontré qu'il conservait toute sa fraîcheur. Ses galops de mardi et vendredi ont confirmé ses bonnes dispositions. Le gris Rich Folks Hoax continue également de progresser. Régulier dans ses exercices et parfaitement dans son action, il semble approcher de son meilleur niveau.

Malgré le poids des années, Iditarod Trail conserve quant à lui toute sa compétitivité. Son accélération finale face à Tsunami Warning démontre qu'il possède encore les moyens de renouer avec le succès. Du côté de l'écurie Gujadhur, Captain Lannister poursuit sa préparation dans les meilleures conditions tandis qu'Ashikule, récent vainqueur, a confirmé les progrès observés ces dernières semaines.

La nouvelle vague se rapproche

Comme souvent lors des semaines d'entraînement intensif, plusieurs chevaux ont attiré l'attention par leur progression. Ibhele figure certainement parmi les plus intéressants. Déjà très remarqué lors de son excellent barrier trial, le pensionnaire de Vincent Allet a confirmé tout son potentiel. Son galop de mardi, conclu par un dernier 400 mètres de qualité, a laissé l'image d'un cheval doté de sérieux moyens.

L'évolution de Not In Doubt mérite également d'être soulignée. Le représentant de Selvom Mootien affiche une remarquable régularité depuis plusieurs semaines et semble se rapprocher d'un premier succès.



DIMANCHE 07 AU 13 JUIN 2026

À l'écurie Awotar, The Grey King continue de justifier l'estime dont il bénéficie. Son exercice de vendredi, où il a dominé Warbird avec une certaine facilité, confirme sa montée en puissance. Son compagnon d'écurie Lava County n'a pas été poussé dans ses retranchements mais a néanmoins dégagé une impression très favorable.

Chez Arveen Nagadoo, Zacatoo a lui aussi retenu l'attention. Bénéficiant pleinement de sa première sortie, il a travaillé avec beaucoup d'aisance sous Ianish Taka et semble avoir franchi un cap intéressant. Enfin, Brand New World, l'une des révélations du début de saison, poursuit sa progression. Son dernier 400 mètres couvert en 23,85 secondes confirme sa belle dynamique.

Des Barrier Trials riches en enseignements

Les essais disputés mardi ont constitué l'un des moments forts de la semaine. Dans le premier barrier trial, Pennsylvania a rapidement pris les commandes grâce à sa vitesse naturelle avant de commettre une faute à environ 400 mètres du but. Cette erreur a ouvert la voie à Future Swing, qui s'est montré le plus convaincant dans la phase finale pour s'imposer avec assurance.

Cette épreuve a toutefois été marquée par l'incident impliquant Twenty One May, victime d'un saignement après l'effort. Le deuxième essai a confirmé les bonnes dispositions des représentants de Vincent Allet. Équipés d'ocillères, Ibhele et Nou Praat Jy ont dominé les débats, le premier prenant finalement l'avantage dans les derniers mètres. Quant à Palermo, il a été préservé et n'a jamais été véritablement sollicité.

Dans le troisième trial, Fire Starter a confirmé sa réputation de cheval rapide. Très véloce à l'ouverture des stalles,



il a contrôlé l'exercice de bout en bout pour devancer Bombardier Boy. Derrière eux, Paved With Gold a effectué un travail satisfaisant sans être poussé à fond.

Tous les regards tournés vers le 13 juin Cette semaine de travail a permis de dégager plusieurs tendances fortes. Cumbre Vieja demeure incontestablement la référence chez les 4 ans. Courtney et Havana Moon entretiennent leurs ambitions, tandis que des chevaux comme Ibhele, Zacatoo, The Grey King, Lava County et Not In Doubt continuent de progresser à grands pas. L'absence de compétition a offert aux écuries une semaine complète pour peaufiner leur préparation avant la reprise du programme.

Désormais, tous les regards sont



tournés vers la journée du 13 juin, dont l'épreuve phare sera sans conteste la deuxième manche du Championnat des 4 ans. Après ce qu'il a montré tout au long de la semaine, Cumbre Vieja abordera ce rendez-vous avec l'éti-

quette de cheval à battre. Le public attend désormais de voir si le champion sera capable de signer une troisième victoire consécutive cette saison et de renforcer encore davantage son emprise sur sa génération.



plaisance
SHOPPING VILLAGE

Une **JOURNÉE SPÉCIALE** pour nos

Papa chéris



**Samedi 13
Juin 2026**



**De 11h00
à 16h00**

- Jeux pour les papas.
- Remise de cadeaux aux papas gagnants.
- Offres et réductions spéciales.
- Concours du meilleur duo Papa-Enfant
- Quiz Papa-Enfant.
- Démonstration de Taekwondo.

Venez en famille...

Partagez des moments magiques et créez de merveilleux souvenirs ensemble !

INSURE • PROTECT • EMPOWER



A NEW ERA OF
**INSURANCE
INNOVATION**

- **INSURANCE**
- **PENSIONS**
- **LENDING**
- **MICRO FINANCE**

For your present, future & beyond
602 3000 | nicl.mu

NIC